



L'Écrin95

BULLETIN DE LIAISON DE L'AIACE SECTION BELGIQUE | JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2021

An aerial, high-angle photograph of a massive, dense crowd of people, likely at a large event or festival. The people are wearing various colorful clothing, creating a vibrant mosaic of colors from above.

La section Belgique a
5000
membres!

LE COMITÉ DE RÉDACTION

LA RÉDACTRICE EN CHEF - MONIQUE THÉÂTRE

Née à Bruxelles. Entre à la Commission en 1981 au SCIC, ensuite DG II, puis DG XXII. En 1991, détachée de la DG Administration pour diriger le secrétariat international de l'AIACE. S'occupe notamment de la rédaction de « Vox ». En 2004, réintègre l'administration au sein des services sociaux, en charge des pensionnés. Devient ensuite chef



du nouveau secteur « Support social et Relations avec les anciens ». Lance l'Info Senior et l'initiative Active senior (valorisation de l'expertise). Pensionnée depuis 2018. Membre du Conseil d'administration de la section Belgique depuis mars 2020. Aime le piano, les soirées entre amis et la Lettonie, terre natale de sa mère.

ROBERT COX

Né à Londres. Études en sciences économiques, politiques, langues et civilisations germaniques et slaves à Cambridge et au Collège d'Europe (Bruges). Débute comme journaliste à Londres (The Economist). En 1968, intègre le Groupe du Porte-parole de la Commission, en 1973, le Cabinet Thomson (politique régionale), puis la DG Développement (VIII). Chef

de la Représentation de la Commission à Ankara. Rentre en 1983 à Bruxelles comme chef de division à la DG Information (X). A l'éclatement de la guerre civile en Yougoslavie, rejoint la EC Monitoring Mission (ECMM) à Zagreb. En 1993, adjoint du directeur à ECHO. Retraite en 2000. Peint, dessine, écrit, étudie l'histoire et la politique.



JÜRGEN ERDMENGER

Né à Hambourg. Juriste, d'abord fonctionnaire fédéral allemand. Intègre la Commission européenne en 1973. Directeur à la DG Transport, participation au développement de la politique commune de transport (route, rail, navigation aérienne, navigation maritime et fluviale) en particulier sous les Commissaires Van Miert et Kinnock. Après la pension

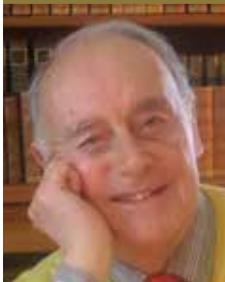


en 1998, conseiller (questions européennes) d'ONGs dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. Participation aux activités de la Chapelle de la Résurrection, de l'Eglise protestante de langue allemande ainsi que de la Société anthroposophique. Aime son épouse, ses filles, l'art, la musique et la poésie.

JOCELYNE GAUDIN

Française d'origine. Etudes en économétrie à l'Université Paris IX-Dauphine. Travaille dans des cabinets de consultants et une banque privée avant d'intégrer le Centre de recherches "Travail & Société" (Paris Dauphine) pour développer le concept d'économie alternative et réaliser des évaluations de politiques publiques pour différents ministères fran-

çais et institutions internationales. Rejoint la Commission européenne en 1985, dans le Cabinet Clinton-Davis, puis la Task-force PME, la DG Entreprise, la DG Recherche, et le JRC jusqu'en 2016 (retraite). Continue de suivre l'actualité économique, l'évolution des mouvements de la société et leurs perspectives, tout en appréciant grandement la vie culturelle et amicale bruxelloise.



DANIEL GUGGENBÜHL

Originaire de Strasbourg. Études de sciences politiques et de lettres. A fait l'essentiel de sa carrière aux Relations extérieures de la Commission : relations multilatérales, Chine, pays d'Europe centrale et orientale. Président de la Section Belgique de l'AIACE de 2005 à 2008. A lancé l'Écrin dans sa version précédente avec Jean-Bernard Quicheron en 2005

et y contribue régulièrement depuis. Aime la littérature, la musique et les débats politiques. A écrit plusieurs romans. Contribue aussi au périodique de l'AIACE Allemagne et à celui du Cercle littéraire de l'UE. Aime observer l'entrée de ses petits-enfants dans la vie réelle.

PHILIPPE LOIR

Né à Paris. Licence en droit et Sciences-Po. Cie pétrolière Algérie Sahara 1958-1962. Entré à Euratom en 1962, administrateur principal en 1967 puis DG Energie de 1970 à 1984, assistant du DG. En 1985 à la DG Administration, chargé des relations avec le personnel statutaire puis avec les Ecoles européennes, simultanément rédacteur en chef



du Courier du personnel de 1986 à 1992. Chef de division à la DG Information, chargé entre autres des visites. Pensionné depuis 1995. Élu au Conseil d'administration de l'AIACE Belgique en 2005, vice-président de 2014 à 2017, rédacteur à l'Écrin et responsable de l'action sociale depuis 2005.

SOMMAIRE

HET WOORD VAN DE VOORZITTER/LE MOT DU PRÉSIDENT

Daar zijn wij ... / Nous sommes là ...

LE BILLET DE LA RÉDAC'CHEFFE 5.000 membres, 5.000 lecteurs ?

VIE DE LA SECTION

Le CA au travail

5.000 membres nous dit Gilbert Lybaert !

Bienvenue aux nouveaux membres

André Herreman, un centenaire bien entouré

EUROPE

La Conférence sur l'avenir de l'Europe ... nous concerne tous

Conférence sur l'avenir de l'Europe :

qui est prêt pour une Union politique européenne ?

Britain and the European Union : from 1945 to Brexit

Écosse : vers l'indépendance ?

L'Europe sociale, une priorité de la présidence portugaise

Jaroslaw Kaczynski, aux manettes du pouvoir

L'intégration des migrants à l'agenda de l'UE

L'Union soviétique pas morte

SOCIÉTÉ

Covid-19 et santé mentale des seniors

Climat et Énergie - mettre nos logiciels à jour !

Pensionnée, Brigitte vaccine

INSTITUTIONS

Les obligations des pensionnés

CULTURE

La Chapelle Van Maerlant, une chapelle pour l'Europe, un centre oecuménique

Les gares belges, fleuron du patrimoine architectural

PORTRAIT

Roland Tavitian, de la macroéconomie à l'intégration des migrants

Dieter Frisch, 90 ans au compteur

Eddie Bonesire - En mots et en photos : la passion de traduire

BREVES

TRIBUNE LIBRE

Fibonacci et les chiffres romains

Devenez bénévole social

LES ANCIENS PUBLIENT

L'hymne à la vie de Anna Maria Colletti

Poesjkin in quarantaine ...

La problématique de la fin de vie

HUMOUR

Métiers à haut risque

COURRIER DES LECTEURS

LU POUR VOUS

Le courage de la nuance

In praise of Germany - by a Brit

IN MEMORIAM

Michel Buckinx

Jean-Paul Mingasson

APPEL A CONTRIBUTIONS

NOUS ONT QUITTÉS

Ont également contribué à ce numéro :

Michel Audoux, Jean-Pierre Dubois, Maria Fornasier, Jaap Geenen (traduction), Erik Halskov, Christos Mavrakos, Pierre Mirel, Julien Reichstadt, Nathalie Vercruysse.

Erik Halskov 4-5

Monique Théâtre 5

Philippe Loir 6

Philippe Loir 7

Monique Théâtre 8

Monique Théâtre 9

Philippe Loir 10

Christos Mavrakos 12

Robert Cox/Jürgen Erdmenger 15

Daniel Guggenbühl 18

Jocelyne Gaudin 20

Daniel Guggenbühl 23

Jocelyne Gaudin 25

Daniel Guggenbühl 28

Monique Théâtre 30

Nathalie Vercruysse 33

Monique Théâtre 36

Julien Reichstadt 38

Jürgen Erdmenger/Philippe Loir 40

Monique Théâtre 42

Jocelyne Gaudin/Robert Cox 44

Daniel Guggenbühl 46

Jocelyne Gaudin 48

49

Michel Audoux 50

52

Maria Fornasier 53

54

54

Daniel Guggenbühl 55

Pierre Mirel 55

Jean-Pierre Dubois 56

Robert Cox 58

59

60

60

61



10



15



18

25



30



42

Daar zijn wij...

Het aantal leden van AIACE-België is vandaag over de 5000 gekomen, en bedraagt daarmee bijna de helft van het aantal gepensioneerden van de Instellingen die op het grondgebied van België wonen. Ik nodig u graag uit verderop het vraaggesprek van Gilbert Lybaert hierover te lezen. Dat aantal is het resultaat van jarenlange gestage arbeid waarin de AIACE haar meerwaarde als vereniging heeft kunnen aantonen. Gedurende de crisis van de pandemie hebben wij heel wat nieuwe leden zien komen die in omstandigheden waarin veelal onzekerheid, verwarring ja zelfs angst leefden, ongetwijfeld op zoek waren naar informatie, advies en hulp. In dat verband breng ik mijn dank uit aan onze ploeg 'communicatie', en dan vooral aan Raffaella Longoni,

onze voormalige voorzitter, die met name bij de voorbereiding van zo'n 30 bladen die wij vanaf het uitbreken van de crisis in maart 2020 konden uitbrengen een opmerkelijke prestatie heeft geleverd. Velen onder u hebben positief gereageerd op deze inspanningen u te bereiken.

Europa zit in onze genen. Na het grootste deel van ons werkzame leven aan onze taken binnen de Europese Instellingen te hebben besteed, is Europa logischerwijs diep doorgedrongen in onze mentaliteit, ons denken, en onze inzet van elke dag. Daarom kunnen wij niet onverschillig blijven voor het initiatief om, in bestek van de Conferentie over de Toekomst van Europa, een brede raadpleging te organiseren bij de bewoners teneinde in stad en land om bijdragen, ideeën en voorstellen te werven over de rol, de prioriteiten, de plaats in de wereld en de werking van de Unie daarin.



Ieder van ons is vrij om daaraan deel te nemen en individueel of in een groep, als vereniging of organisatie zijn of haar mening te geven. Naast de andere uitmuntende bijdragen aan dit nummer 95 van Ecrin gelieve u ook twee artikelen over deze Conferentie aan te treffen.

*U aangename lectuur wensend,
Erik Halskov*

Éditeur responsable

Erik Halskov

Rédactrice en chef

Monique Théâtre
monique.theatre@gmail.com

Comité de rédaction

Robert Cox
Jürgen Erdmenger
Jocelyne Gaudin
Daniel Guggenbühl
Philippe Loir

Designer graphique

Frédérique Guiot

Impression et expédition

OIB - Commission européenne

Dépôt Bibliothèque Royale de Belgique

ISSN 1783 - 5410

*Les textes n'engagent que leurs auteurs
et non l'AIACE ni la Commission
européenne*

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne Section Belgique

G-1 01/50 • B-1049 Bruxelles
Tél +32(0)2 295 38 42
& +32(0)2 296 48 24
Fax +32(0)2 299 52 89
E-mail: aiace-be@ec.europa.eu
www.aiace-be.eu
IBAN BE68 2100 3777 0034
BIC GEBABEBB
N° d'entreprise : 450733759

5.000 membres, 5.000 lecteurs ?

Le cap des 5.000 membres pour la section Bel-gique de l'AIACE est une étape importante. Elle est la preuve des efforts fournis par l'association pour être visible et utile aux yeux des collègues qui partent à la retraite. Notre section, au-delà d'être la plus importante en termes d'adhésion, a une particularité : elle regroupe près de 30 nationalités. Après avoir passé une partie ou toute leur carrière professionnelle dans les institutions européennes, bon nombre de pensionnés choisissent en effet de continuer à résider dans leur pays d'adoption, pour rester proches de leur environnement familial, amical, social voire culturel. La section est aussi la seule - avec la section Luxembourg - à avoir en son sein un nombre important de membres issus de toutes les institutions. Près de la moitié réside en région bruxelloise et quelque 80% des membres ont entre 60 et 80 ans.

Mais quel est donc le profil du lecteur moyen de l'Écrin ? On peut en effet légitimement se demander, à l'occasion de cet « anniversaire », si ce chiffre impressionnant de membres correspond au nombre de lecteurs. Certes, nous l'espérons mais nous n'en savons rien. La ligne éditoriale que nous avons décidé d'adopter prône la publication d'articles touchant à des sujets d'intérêt européen et à la vie de la section. Les thématiques les plus variées sont privilégiées, nous tentons d'éviter toute technicité excessive et de respecter une certaine diversité linguistique. L'année dernière, le bulletin a subi un véritable « relooking » et est à présent mis à page par des professionnels de l'édition. Tout cela suffit-il à le rendre attrayant et intéressant ? Pour le savoir, je vous invite à nous écrire et à nous faire part de vos réactions. Elles nous sont utiles pour garder le cap.

Monique Théâtre

Nous sommes là...

Aujourd'hui, le nombre de membres de l'AIACE-Belgique vient de franchir le cap des 5000, près de la moitié du nombre d'anciens des institutions vivant sur le sol de la Belgique. Je vous invite à lire plus loin l'interview de Gilbert Lybaert à ce sujet. C'est le résultat d'un travail continu au fil des années où l'AIACE a pu démontrer sa plus-value comme association. Durant la crise pandémique, nous avons vu arriver un nombre accru de nouveaux membres, cherchant sans doute à pouvoir bénéficier d'informations, de conseils et d'assistance dans une situation souvent caractérisée par l'incertitude et la confusion, voire l'angoisse. Dans ce contexte, je tiens à remercier notre équipe de communication, et plus particulièrement Raffaella Longoni, notre ancienne présidente, qui a fait un travail remarquable, notamment dans la préparation des quelque 30 Info-membres que nous avons pu diffuser depuis le début de la crise en mars 2020. Vous avez été très nombreux à nous faire parvenir vos appréciations positives de ces efforts de communication.

L'Europe fait partie de notre ADN. Pour nous, qui avons consacré la majeure partie de notre vie professionnelle au travail dans les institutions européennes, l'Europe occupe tout naturellement une grande place dans nos esprits, dans nos pensées et dans notre engagement de tous les jours. Aussi, ne pouvons-nous, dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, rester indifférents devant l'initiative du lancement d'une grande consultation citoyenne visant à récolter, urbi et orbi, des contributions, idées et propositions, sur le rôle, les priorités, la place dans le monde et le fonctionnement de l'Union européenne. Chacune et chacun est libre de participer et de s'exprimer, à titre individuel ou en groupe, comme association ou organisation. Parmi d'autres excellentes contributions à ce numéro 95 de l'Écrin, vous trouverez notamment deux articles consacrés à cette Conférence.

Bonne lecture !
Erik Halskov

Le Conseil d'administration au travail

par Philippe Loir



Le jour où l'Écrin boucle son dernier numéro, ce n°95 en l'occurrence, est généralement le moment choisi pour rédiger d'une manière exhaustive la rubrique « Le CA au travail ». Ce moment est venu et il faut bien constater que la pandémie continue à freiner ou empêcher le travail et les propositions de notre Association, spécialement pour tout ce qui concerne les activités conviviales, culturelles et de voyage.

Cette rubrique en conséquence risque d'être peu nourrie bien que le CA continue à se réunir au complet tous les mois lors de réunions virtuelles en mode Zoom. Les thèmes qui y sont abordés par nos spécialistes concernent les progrès de la vaccination pour tous ceux qui la souhaitent, les longues et peu conclusives discussions en ligne avec la DG HR concernant le PMO et ses nouvelles lignes directrices pour la Caisse maladie (DGE) ainsi que le dossier permanent des rémunérations.

Un débat se poursuit actuellement au sein du CA sur la tenue de la prochaine Assemblée générale de notre section : faut-il l'organiser en ligne ou en présentiel ? C'est finalement la réalité de la situation sanitaire qui dictera la réponse, nos membres en seront informés en temps utile.

Les bénévoles sociaux ne chôment pas malgré la pandémie en amplifiant, faute des indispensables rencontres personnelles, l'usage du téléphone et de la poste pour continuer

à apporter leur soutien aux personnes dont ils ont la charge. Une réunion zoom a réuni le 6 mai dernier vingt-cinq bénévoles sociaux avec toute l'équipe du Service social de la Commission animée par Alan Lenglet. Cela a été comme d'habitude un moment propice aux échanges d'informations générales et de bonnes pratiques pour résoudre des cas concrets et difficiles.

L'amélioration de la situation sanitaire commence enfin à apporter de bonnes nouvelles avec la possibilité de reprendre des activités. Le secteur voyages et excursions, qui a été à l'arrêt pendant 18 mois, redémarre : la croisière de Berlin à Amsterdam est à nouveau programmée du 18 au 29 septembre, moyennant de strictes conditions sanitaires. D'autres voyages, en Irlande et à Chypre sont également en cours de finalisation.

Un autre signe d'espoir apparaît à l'horizon : une grande réflexion sur l'avenir de l'Europe est en cours d'organisation comme indiqué plus loin dans ce numéro. Les anciens fonctionnaires riches de leur expérience concrète de la construction du monde européen auront à cœur de s'y associer. ■

CONSEIL D'ADMINISTRATION AIAEC BELGIQUE 2020/2023

Président Erik Halskov

Vice-présidentes

Sylvie Jacobs, Raffaella Longoni

Secrétaire générale Nadine Wraith

Trésorier Christian Waeterloos

Membres titulaires

Pierre Blanchard, Philippe Loir,
Brigitte Raus, Monique Théâtre,
Eliane Van Tilborg

Membres suppléants

Dominique Dedeken, Félix Geradon,
Alan Hick, Isabella Quattrocchi

5000 membres

nous dit Gilbert Lybaert !

Ça y est, la section Belgique de l'AIACE a atteint 5000 membres ! La progression a été régulière, 3000 membres en 2005, 4080 en fin 2015 et aujourd'hui 5000 !

Ce nombre considérable implique des efforts de gestion rigoureux de la part du Conseil d'administration. Il lui faudra redoubler d'efforts et d'imagination pour proposer à désormais 5000 membres des activités conviviales et enrichissantes et apporter son soutien à ceux qui en ont besoin. Parmi tous ceux qui travaillent au bon fonctionnement de notre section se trouve un personnage clé, notre ami Gilbert Lybaert qui gère nos effectifs. C'est lui, la vigie attentive, qui nous a signalé que notre section atteignait 5000 membres.

En arrivant à la section Belgique en 2004, Gilbert a amélioré la base de données déjà existante pour permettre une gestion rigoureuse et efficace de nos effectifs. Cette base, désormais informatisée, implique une mise à jour permanente. Depuis 2004, deux fois par semaine, Gilbert vient au secrétariat de la section aux petites heures du matin pour la gérer, c'est-à-dire enregistrer les arrivées et les départs, les changements d'adresse, de mail, de téléphone, le paiement de la cotisation annuelle ... Ce travail rigoureux permet à la section de gérer

en toute sécurité ses membres, de les connaître, d'envoyer à tous par mail ou par courrier à la bonne adresse ses informations et ses publications dont l'Écrin, d'établir des statistiques, de réclamer chaque année le paiement des cotisations, l'envoi des rappels aux négligents ou des lettres d'anniversaire aux centenaires ...

Outre cette responsabilité de base, Gilbert a bien d'autres activités, souvent peu visibles et parfois ennuyeuses, que les présidences successives lui ont confiées. Rien ne le rebute car il a une âme d'autodidacte et adore comprendre comment fonctionnent les choses et les systèmes, surtout s'il ne les connaît pas. Sans véritables connaissances spécifiques au départ il a assumé les fonctions les plus diverses. Il a été le trésorier de la section avec talent pendant de nombreuses années. Il s'est improvisé soutien du Web master pour lancer notre site et il s'est même transformé en disc-jockey lors des soirées dansantes de nos fêtes. Gilbert est devenu une pièce maîtresse du fonctionnement quotidien de la section mais il ne veut pas paraître sur le devant de la scène. Agir pour les autres canalise son énergie inépuisable et il n'a pas besoin que cela se sache, sa satisfaction personnelle lui suffit. Mais attention ! Il prend les choses à cœur, il est vite soupe au lait si on se met au travers de son travail. Il n'hésite pas à dire haut et fort ses désaccords dans des séances



d'anthologie ; comme il n'est pas rancunier il redevient vite l'agréable compagnon que l'on connaît.

La vie de Gilbert pensionné repose solidement sur trois piliers, sa famille avec son jardin qu'il entretient avec soin, son travail à l'AIACE et le tennis. Depuis toujours, il joue régulièrement au Club de tennis du Parc de Woluwé. Là aussi son énergie et son goût de travailler pour les autres ont trouvé le moyen de s'employer, il est devenu un rouage important du fonctionnement de son club. Après en avoir été le trésorier pendant longtemps, il est maintenant Président de la cellule sportive. Agé de 77 ans, en bonne forme physique et intellectuelle, il continue à jouer fréquemment. Son amour du tennis est tel qu'il souhaite mourir à 90 ans sur le terrain, une raquette à la main ... ■

Bienvenue à nos nouveaux membres ! Welcome to our new members ! Welkom aan onze nieuwe leden !

ALBERDI ANCHIA Purificacion
ALMEIDA CAMPOS Ana Maria
AVRAAM Andreas
AXMANN Ingrid
AYET PUIGARNAU Jordi
BAADER Peter
BABICH Massimo
BARETTI Viviane
BECKER Béatrice
BERSCHIED Gérard
BETH Patrick
BOSMAN Erwin
CAICCO Mario Lorenzo
CALKHOVEN Cornelis
CASTELLANA Teresa
CHEVOLET Isabelle
CLAREMBAUX Denise
CORDA Fausta
COSTENS Dirk
DAVIES Catherine Jane
DE COKER Gilberte
DE GRAVE Stefaan
DE HERT Luc
DE RYCK Paul
DE WILDE William
DEBRA Marco
DENRUYTER Daniel
DESAVOYE Claire
DOS SANTOS ALMEIDA Maria Alexandra
EARLE William Michael
EDLINGER Eva Maria
EVANS Deborah
FABRE Christian
FAUQUET Perrine
FORMAN John
FOUARGE Emile
FREIRE DE ANDRADE Graça
GAITANOU ANTIGONI Maria
GALLE DEMOLIE Wilhelmina

GALLER Gérard
GARCIA MIRON Demetrio
GARCIA REINL Natividad
GATTNER Petra
GOFFART Vincent
GOLINVAUX Jean-Luc
GRAU Doris
GRESCH Norbert
GUALTIERI Bruno
GUIRAO CALDON Maria Soledad
HAMOIR Pierre
JARA DE CARVALHO Maria Ana
JOHANSSON Roland
JUNIQUE François
KAHLENBORN Wolfgang
KALINOVA Neli
KARHAUSEN Lucien
KARLSSON Eva
KINTZELE Georges
KLAHR Christiane
KLINK Bernadette
KMIECIK Elsa
KOETSENRIJTER Adrianus
KOHNNEMERGEN Hilda
KOLOUNTZIOS Nikolaos
KUITER Bartholomeus
LESTER Jeremy
LOGNONE Blandine
LOPATTA Hans
MADARO Virginia
MAFRANCKX-VAN DER SYPT Christa
MAHER Peter
MARIUS Heino
MOELLS Walter
NARDELLA Maria
NEUGEBAUER Horst
NEUMANN Monique
NIELSEN Gunnar
NYCHAS-LACHANAS Georgia

OLIVIER-RADCLIFFE Ann
OLLMAR Karen
PASCALL Nancy
PETCHAME BALLABRIGA Jordi
PETRIKOVA-PLESKOVA Denisa
PIHA Tsipporina
PLOKKER Grace
RACK Brunhilde
RICHARDS Megan
ROBERTSON Gail
RUBIO ARIAS-PAZ Carmen
RUIZ SANCHEZ Maria-Pilar
RYCHENER Frédérique
SAMBAUR Kausal
SATTLER Martina
SCARAMUCCI Elena
SCHARPE Alberik
SCHILDERS Dirk
SECK Birima
SIEBER Andrea
SIEBERT Christian
SKOVFOGED FREDIANI Marianne
TEJADA FERNANDEZ Miguel
TERNIG Michèle
THOUI Andreas
TOMBEUX Claire
TZARTZAS Ioannis
UNWIN-THOMSON Elise
URBANONICZ Anna
VAN BELLINGHEN Marc
VAN HEMELRYCK Rosine
VAN ROOY Dirk
VANDERHAEGHEN Joelle
VIEJO MANZANAL Jose
VOS Ludgardis
WILKINSON Lynne
WILLEKENS François
WILLIS-MAZZICHI Viviane
WOESTYN Anne-France
ZIJLSTRA Dirk

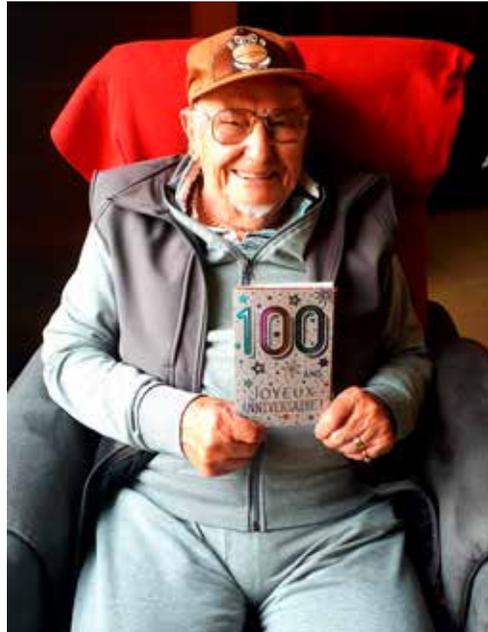
André Herreman, *un centenaire bien entouré*

par Monique Théâtre

Né en 1921, notre ancien collègue André Herreman a fêté ses 100 ans le 13 avril dernier. La section Belgique de l'AIACE lui a envoyé une lettre de félicitations à cette occasion.

André Herreman a eu une carrière heureuse à la Commission. Il n'en a que de bons souvenirs car, dit-il, il adorait son travail. Entré en 1966 comme huissier, il a travaillé jusqu'à sa pension en tant que réceptionniste au Berlaymont. Cette affectation lui a permis d'avoir de nombreux contacts avec le personnel et avec le public et il avait à cœur d'être efficace et d'orienter les nombreux visiteurs là où ils devaient se rendre. L'atmosphère de travail était extrêmement agréable et les relations avec ses collègues se prolongeaient d'ailleurs au-delà de l'environnement de travail. C'est ainsi qu'à une certaine époque, ils se retrouvaient tous les dimanches près d'un étang proche de la capitale pour y pêcher la truite. Car en effet la pêche était la grande passion d'André. Après son départ en pension, il a continué longtemps à pratiquer ce « hobby » qu'il combinait avec des promenades et balades.

À l'âge de 95 ans, son unique petit-fils a décidé de le prendre sous son aile pour lui rendre la vie plus facile en aménageant pour lui une partie de sa maison. Ainsi, il peut passer plus de temps avec lui, l'emmener au jardin et lui procurer ses magazines préférés dont André apprécie la lecture. Les souvenirs ne manquent pas entre le grand-père et ce petit-fils qui a partagé durant son



enfance de nombreux moments de la vie communautaire comme les fameuses fêtes de Saint-Nicolas organisées à l'intention des familles ou d'autres festivités où les enfants étaient conviés. Il se souvient également d'un dimanche après-midi où son grand-père avait réuni famille et amis pour fêter un anniversaire. « Nous étions en train de festoyer lorsque le téléphone a sonné. C'était le supérieur hiérarchique de mon grand-père qui lui demandait s'il pouvait venir effectuer un remplacement car un des huissiers était absent. Sans même réfléchir, il s'est excusé auprès de nous, a enfilé sa tenue de travail et est parti sur-le-champ. C'était tout à fait normal pour lui car le travail passait avant toute chose ». Aujourd'hui, André Herreman est un centenaire serein, entouré d'un petit-fils aimant et de deux arrière petits-enfants présents à ses côtés. ■

Félicitations également à Mariette Cointre-Van Peteghem, 101 ans depuis le 31/07/2020 et à Suzanne Henkes-Petrez, 101 ans depuis le 24/11/2010

La Conférence sur l'avenir de l'Europe

... nous concerne tous

par Philippe Loir



Depuis sa création, l'Union européenne a relevé de nombreux défis. La pandémie de Covid-19 a mis à l'épreuve le modèle de l'Union Européenne. L'Europe doit tirer les enseignements de ces crises en associant étroitement les citoyens et les communautés à ce processus, en se fixant des objectifs ambitieux.

L'Union Européenne doit montrer qu'elle est capable de répondre aux aspirations des citoyens dans de nombreux domaines. La politique européenne devrait fournir des réponses permettant d'accomplir les tâches caractérisant notre génération actuelle : réussir la transition énergétique et numérique tout en renforçant la résilience de l'Europe, son contrat social ainsi que la compétitivité de son industrie. Elle devrait corriger les inégalités sociales et faire en sorte que l'Union soit une économie juste, durable, innovante et compétitive. L'Europe devrait s'affirmer davantage en jouant un rôle de premier plan

sur la scène mondiale dans la promotion de ses valeurs et de ses normes.

Evoquée dès le mois de mars 2019 par le président Macron, la Conférence sur l'avenir de l'Europe destinée à poursuivre ces efforts, a été lancée officiellement le 9 mai 2021 dans l'hémicycle du Parlement à Strasbourg. Cette conférence, qui doit se conclure au printemps 2022, se présente comme un exercice de démocratie participative. Son objectif est de donner aux citoyens des 27 États membres la possibilité d'exprimer ce qu'ils attendent de l'Union européenne. C'est un exercice démocratique majeur mené à l'échelle de toute l'Europe qui offre un nouvel espace public pour un débat ouvert et transparent aux citoyens autour d'un certain nombre de priorités et de défis essentiels.

Comment fonctionnera la Conférence ?

Assurer la gouvernance de cet exercice n'a pas été un exercice facile car il fallait respecter les équilibres et les

susceptibilités entre les diverses Institutions européennes. Le résultat est complexe. Suite à un compromis, une présidence tripartite a été instaurée au sein de laquelle le Conseil et le Parlement occupent chacun un siège alors que le troisième siège est attribué à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Cette présidence est assistée par un comité exécutif composé de neuf membres, trois par institutions ainsi que de quatre « observateurs ». Enfin une assemblée plénière, qui se tient à Strasbourg, réunit les membres des institutions et organes européens, dont le Comité des régions et le Comité économique et social, ainsi que des parlementaires européens.

Les citoyens, qui sont les principaux intéressés par cet exercice de démocratie participative, peuvent contribuer au débat à travers une plateforme numérique multilingue interactive mise en ligne le 19 avril dernier. Cet outil est le pôle central de la Conférence. Il permet aux Européens de proposer leurs idées sur l'avenir de l'Europe, de com-



« Les citoyens doivent être au cœur de toutes nos politiques. Je souhaite donc que les Européens contribuent activement à la Conférence sur l'avenir de l'Europe et jouent un rôle de premier plan dans la détermination des priorités de l'Union européenne.

Ce n'est que tous ensemble que nous pourrons bâtir notre Union de demain. »
Ursula von der Leyen

menter celles des autres et aussi de créer des événements et d'y participer. Cette plateforme est ouverte à tous les citoyens européens ainsi qu'à l'ensemble des Institutions et organes de l'UE, des parlements nationaux, des autorités nationales et locales de la société civile.

Au niveau européen, les institutions européennes s'engagent à constituer des panels de citoyens européens. Ceux-ci devraient être représentatifs de la population européenne pour ce qui est de l'origine géographique, du sexe, de l'âge, du milieu socio-économique. Des événements spécifiques devraient être consacrés aux jeunes, leur participation étant essentielle pour que les effets de

la conférence s'inscrivent dans la durée. C'est par cette plateforme que les anciens fonctionnaires des institutions sont invités à faire connaître leurs souhaits pour l'avenir de l'Europe. L'AIACE stimulera et rassemblera les propositions des pensionnés suivant des modalités qui seront indiquées ultérieurement. La plateforme numérique s'articule autour de plusieurs grands thèmes : le changement climatique, la santé, l'économie, la justice sociale, l'UE sur la scène internationale, les valeurs et les droits, l'état de droit et la sécurité, la transformation numérique, la démocratie européenne, la migration, l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport. C'est le seul espace où les contributions de tous les participants seront rassemblées, analysées et publiées. Le moment venu, la plénière soumettra ses propositions au comité exécutif qui rédigera un rapport qui sera publié sur la plateforme numérique multilingue. Les conclusions finales de la Conférence seront présentées dans un rapport transmis à la présidence conjointe. Les trois institutions examineront les suites à donner à ce rapport, chacune dans son domaine de compétences et dans le respect des Traités. Il y a encore beaucoup de travail à faire et l'Écrin tiendra ses lecteurs au courant de l'avancée de ce grand et beau projet. ■

Une Conférence sur l'avenir de l'Europe : qui est prêt pour une Union politique européenne ?

par Christos Mavrakos

Ancien chef de l'unité de recherches juridiques du Service juridique du Conseil, a participé aux négociations de l'EEE, de l'élargissement Autriche, Suède et Finlande et aux travaux préparatoires des traités d'Amsterdam, Nice et Lisbonne. Pensionné depuis 2017.

S'il est très important d'écouter les citoyens européens, les responsables politiques des États membres et de l'UE ne devraient pas pour autant se cacher derrière la Conférence sur l'avenir de l'Europe et fuir leurs propres responsabilités. Au contraire, à côté de la Conférence, ils devraient devenir actifs de manière créative en prenant position sur son sujet, sa procédure et ses objectifs. Sur ces trois points, le présent article propose une série d'idées qui incitent à la réflexion.

Le sujet de la Conférence

La Conférence qui a été mise en place traite principalement des questions de droit matériel européen. L'objectif est donc de sonder les projets et les priorités politiques qui devraient être au centre de l'action politique en Europe au cours des prochaines décennies. En revanche, elle n'accorde que peu d'importance à la question de savoir si les institutions qui doivent donner vie à ces projets et priorités n'ont pas elles aussi besoin d'être renouvelées. Il ne fait aucun doute qu'une Conférence sur l'avenir de l'Europe doit nécessairement et principalement définir ses projets et priorités politiques de demain, sous forme d'un ambitieux catalogue de compétences, et ceci tant

du point de vue de l'étendue que de la nature de ces compétences. Cependant, à défaut d'une structure institutionnelle et d'un processus décisionnel garantissant la participation démocratique des peuples, l'efficacité organisationnelle de l'UE ainsi que la solidarité entre les États et les peuples, il est plus que douteux que même un accroissement très substantiel des compétences attribuées à l'Europe puisse, à lui seul, insuffler un nouvel élan à l'Europe de demain. Avant même que les débats sur les questions matérielles ne démarrent, il conviendrait dès lors que les États membres, en leur qualité de "maîtres des traités", prennent clairement position, chacun pour soi, sur la question de savoir si des priorités et projets politiques ambitieux nouveaux pour l'Europe de demain se laissent effectivement réaliser moyennant le véhicule institutionnel ancien.

Comme on le sait très pertinemment, la structure institutionnelle et le processus décisionnel de l'UE actuelle se sont développés par touches successives, au fur et à mesure de l'adoption d'une multitude de traités modificatifs des traités initiaux. Il en est résulté de nos jours une structure institutionnelle et décisionnelle vétuste, opaque et lointaine, difficile d'accès même

à des experts chevronnés du droit communautaire et de l'Union. Dans ces circonstances, il serait plus que logique que, sinon la totalité des États membres, du moins la plupart parmi eux, s'accordent pour admettre que, en vue de la réalisation par l'UE, en tant qu'acteur politique autoportant, de nouveaux projets politiques ambitieux, celle-ci devrait évoluer vers une nouvelle structure institutionnelle, plus intégrée que l'actuelle UE, telle une Union politique européenne (UPE).

Instituer une Union politique européenne moderne, fondée sur les prémisses de la démocratie, de l'efficacité et de la solidarité.

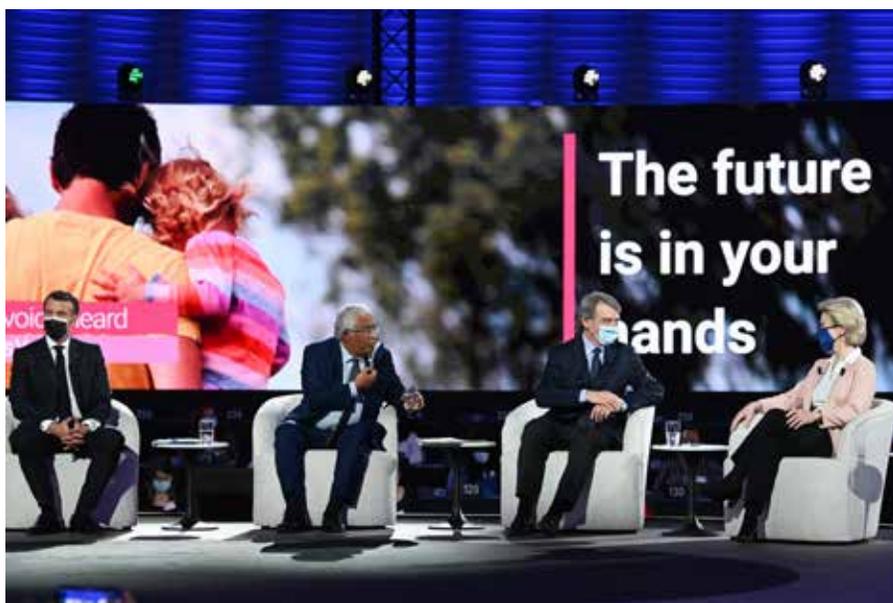
Néanmoins, cette dernière voie s'accompagne, qu'on le veuille ou non, d'un abandon de souveraineté certain. Il est, par voie de conséquence, plus que prévisible que la question de savoir si l'institution d'une UPE démocratique, efficace et solidaire s'avère, dans les circonstances politiques et géopolitiques actuelles, opportune et nécessaire butera, dans l'un ou l'autre État membre, sur des résistances nationales insurmontables et finira par diviser les esprits. On dirait même que ce scénario réunit le plus de chances à se voir réalisé ! Or, l'ins-

titution d'une UPE moderne, fondée sur les prémisses de la démocratie, de l'efficacité et de la solidarité, semble conditionner la réussite de l'ensemble du projet pour un avenir rayonnant de l'Europe.

Le Conseil s'est vu confier au fil du temps des fonctions exécutives alors que la Commission, conçue précisément pour remplir de telles fonctions, a été carrément laissée de côté.

La procédure à suivre

Les évolutions précédentes de la structure constitutionnelle de l'UE ont été réalisées en application de la procédure de l'article 48 TUE. Cette procédure prévoit une décision à la majorité simple pour le lancement des négociations et, en principe, l'unanimité en vue de l'entrée en vigueur d'un traité modificatif. Elle favorise ainsi un avancement homogène de l'ensemble des États membres mais, en ce qui concerne le résultat final de la négociation, elle tend à faire prévaloir le plus petit dénominateur commun. Or, d'une part, la procédure de révision de l'article 48 TUE est conçue, ainsi que son nom le laisse entendre, pour simplement servir à faire adopter des révisions. À la différence de révisions passées plus ou moins importantes, dans le cas présent il s'agirait de procéder à l'institution d'une *nouvelle entité politique*, de nature différente de celle de l'UE.



▲ 9 May 2021 : Emmanuel Macron, Antonio Costa, David Sassoli and Ursula von der Leyen in Strasbourg

D'autre part, dans le cas d'une Conférence sur l'avenir de l'Europe, le fait de suivre cette procédure de révision en vue de donner vie à une UPE ferait peser une *lourde hypothèque sur ses chances de réussite*. En effet, au niveau du lancement des négociations, de deux choses l'une. Soit, les États membres favorables à la mise en place d'une UPE seront dans la minorité et, dans ce cas, ils ne seraient même pas en mesure d'entraîner un lancement des négociations appelées de leurs vœux. Soit, ces États membres seront dans la majorité et alors ils seraient contraints de mener des négociations avec des partenaires hostiles au projet d'institution d'une UPE. De plus, s'agissant de l'entrée en vigueur d'un traité modificatif prévoyant l'institution d'une UPE, le fait de faire dépendre cette entrée en vigueur de la ratification par tous les États membres permet à un seul État membre réticent de prendre en otage

l'ensemble des États désireux de voir instituée une UPE et de faire capoter l'ensemble du projet.

Pour toutes ces raisons, et compte tenu de la nécessité que l'Europe se dote d'un nouveau véhicule institutionnel démocratique, efficace et solidaire, les États membres convaincus de cette nécessité feraient mieux de suivre une *procédure alternative*, inspirée par ailleurs du droit international public, qui leur permettrait d'aller de l'avant sans être tributaires des États membres hésitant à s'engager sur cette voie. À l'opposé de la procédure prévue à l'article 48 TUE, cette procédure alternative facilite la réalisation de grands projets politiques ne réunissant pas l'unanimité, quoiqu'au prix d'une absence d'avancement synchronisé de l'ensemble des États membres. Sur ce dernier point, on ne peut s'empêcher de constater que, comme le montrent les différentes



"coopérations renforcées" existantes, le cas de l'avancement à géométrie variable n'est, en tout cas, pas totalement inconnu dans l'UE actuelle.

Instaurer un processus décisionnel démocratique, transparent et efficace.

La fixation des objectifs

A cet égard, il convient de noter d'emblée qu'une fois que le principe de la création d'une UPE aura été décidé et qu'une procédure alternative impliquant uniquement les amis d'une UPE aura été choisie, la fixation des objectifs à atteindre, tant sur le plan institutionnel que matériel, coulera de source. Tenant pleinement compte des résultats de la consultation préalable des citoyens européens, cette fixation dépendra fortement des contextes politiques spécifiques pré-

valant à ce moment-là dans les différents États membres, notamment en France et en Allemagne.

Dans un tel contexte politique, il serait essentiel que sur le *plan institutionnel*, la Conférence atteigne au moins les deux objectifs suivants : d'une part, instaurer un *processus décisionnel démocratique, transparent et efficace* en établissant, à cette fin, une légitimité beaucoup plus directe qu'actuellement entre les peuples européens et l'exécutif européen ; d'autre part, assurer une *répartition des pouvoirs entre les différentes institutions de l'UPE* plus respectueuse de la conception fonctionnelle de base de chacune de ces institutions. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, il est difficile de comprendre pourquoi, outre la volonté de réserver le dernier mot aux États membres, le Conseil de l'UE, initialement conçu comme la chambre haute du pouvoir législatif européen, s'est vu

confier au fil du temps des fonctions exécutives, alors que la Commission, conçue précisément pour remplir de telles fonctions, a été carrément laissée de côté.

Pour ce qui est finalement du *plan matériel*, la *dotation de l'UPE en compétences décisionnelles* ainsi que la *détermination*, par le traité constitutif, de la nature de celles-ci ne devraient pas se faire dans l'abstrait mais dans le respect du principe selon lequel tout transfert de compétence vers l'UPE doit être bénéfique pour ses États membres. Il convient en effet de ne pas perdre de vue qu'une des principales raisons d'être d'une UPE réside précisément dans la reconnaissance de la marginalisation progressive de tous les États membres de l'UE sur la scène internationale et dans la volonté de ceux-ci de contrecarrer de manière efficace cette évolution.

En résumé, 71 ans après la déclaration révolutionnaire de Robert Schuman, il serait bon de connaître non seulement l'opinion des citoyens européens sur l'avenir de l'Europe, mais aussi les forces politiques en Europe aujourd'hui qui sont prêtes à se prononcer en faveur d'une UPE démocratique, efficace et solidaire. *Les citoyens européens, et plus encore la jeune génération, ont le droit de recevoir une réponse claire à cette question.* ■

- Site Europa : [Conférence sur l'avenir de l'Europe](#)
- Conférence Avenir Europe sur Teams After EC

by Robert Cox and Jürgen Erdmenger

Topical & informative: Reluctant European - Britain & the European Union from 1945 to Brexit: Stephen Wall's book

The book & its author

Stephen Wall was intimate advisor to, and observer of successive British ministers, including prime ministers; a distinguished British Permanent Representative to the EU. His book is a lesson in practical politics, illustrated with anecdotal humour and narrative. This lucid study in political and human behaviour helps us understand the political climate in the UK before and from EEC/EU membership till the end. With hard facts and historical precision he tells the tale of Britain in Europe, the passions, errors and brutalities. Wall is loyal but objective. Almost on the last page, however, he confesses Brexit was an error.

Leitmotive of British policy-making

Throughout his book Wall presents guiding themes dominating the political attitude of UK political actors. These themes popped up more or less strongly as *Leitmotive* over the years whenever it came to decision making in European affairs. It starts with a myth of British independence over "A Thousand Years of History". Then come memories of the British Empire, strong commitment to the Commonwealth and special relationship with the US. This sense of being an independent world actor combines with the concept of sovereignty: unrestricted powers of parliament and law courts; towards third countries and international organisations, inter-governmentally conducted relations between equal nations. Hence entering a supranational European entity with its own institutions, law making power and a Supreme Court of Justice was "a bitter pill", says Wall. The UK swallowed the pill, mainly for economic reasons, for free access to the Common market. But right from the start it was averse to this "federal" principle on which the EEC, and later the EU, were built with increasing own competencies. For Wall creating an "Ever closer union" between European peoples was never easily palpable for UK public opinion. The majority did not understand why



countries on the continent opted for such a concept. So, even during EU membership the British attitude remained mostly "us and them" and not "we all together".

The British attitude remained mostly "us and them" and not "we all together".

1961-1979: from MacMillan to Heath, Wilson to Callaghan

The UK saw no merits in joining the ECSC, nor participation in drafting the EEC Treaty. But in 1961 it tabled its first request to join the EEC, having understood that the British economy need to take part in the emerging Common market. The veto of French President De Gaulle put off UK adhesion till 1973. By then the Common Agricultural Policy (CAP) was part of the "acquis communautaire". This policy, guaranteeing purchase of surplus production at fixed prices, levies on imports and subsidies on exports, generated an extraordinarily high British contribution to



▲ 22/01/1972 : Signing ceremony of the accession treaty of the UK - from left to right : sir Alec Douglas-Home, Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs, Edward Heath, British Prime Minister, Geoffrey Rippon, Chancellor of the Duchy of Lancaster in charge of the Accession Negotiations to the EC

the EEC budget, since the UK depended largely on food imports from Commonwealth countries. The cost of the CAP and Britain's budgetary burden persistently poisons relations to the exclusion almost of all else. It overshadows Britain's major contribution - its sponsorship of that single market - which it has now left. We forget that the start of British membership was fraught by major world turmoil: Nixon broke the dollar from gold standard unleashing a currency whirlwind; Yom Kippur generated the energy crisis. Then Heath departs, Wilson & Callaghan go for re-negotiation of the budget, coupled with a first referendum which they win despite the sovereignty question overshadowing it. Tories are still pro-European - but wobbling. British membership of EMS & ERM becomes crucial.

The cost of the CAP and Britain's budgetary burden persistently poisons relations to the exclusion almost of all else.

1979-1997: Thatcher & Major

Thatcher's war on her European partners left scars. Her sometimes calculating, sometimes impulsive, personal & political attitudes helped. Thatcher will always be remembered for the EC budget negotiation. It overshadows her push for the single market, her real achievement. Thatcher gets ever more truculent, culminating in her Bruges speech, the cradle of today's Tory Eurosceptics. Her confrontation with Delors became increasingly personal, particularly over EMU and social policy. Her tensions with Foreign Secretary Lord Howe, and Chancellor Nigel Lawson over ERM/EMU, culminated in Howe's tough resignation speech. A month later she too was gone. British stances on Europe created "instinctive aversion to British ideas, no matter what their merits." John Major chose the option of "Britain at the heart of Europe". Major was dogged by events and accidents: opt-outs, mad cow disease, Black Wednesday and mismanagement of Maastricht further stoking Tory europhobia. Wilson, Callaghan & Thatcher all combined to drive France & Germany into each other's embrace.

1997-2010: Blair & Brown

Blair and Brown dominate the chapter titled "Opening the door marked exit." Blair was "almost a butterfly" flitting on the edge of European issues. He sold his soul to europhobe magnate Rupert Murdoch in exchange for election support from the latter's right-wing newspapers. In Oxford Blair gave a speech on Europe that was little more than a toned-down version of Thatcher's words in Bruges. Blair promised a referendum on the Constitutional Treaty which prepared the disaster of 2016. He supported further EU enlargement but it blinded him to consequent increased spending that would re-open endemic strife over Britain's budget rebate. His vicious combat with Brown yielded a successor whose erratic behaviour in a conceiving, applying and presenting EU-related decisions muddies further the waters of UK European policy making and behaviour. Wall espouses a comment that Brown is "widely seen as the UK's worst post-WW2 prime minister."

2010-2020: Cameron & referendum

Then comes Cameron, fanning the flames with loose promises of EU reforms before properly assessing his chances of success. In January 2013 in his "Bloomberg speech" he made clear his preference for the single market rather

than the single currency; he said "no" to "ever closer union among the peoples of Europe". He rejected "some unattainable and infinitely level playing field." Claiming that "consent for the EU in Britain is now wafer thin," Cameron concluded "that is why I am in favour of a referendum." Ultimately Cameron seemed little removed from the heritage of Thatcher - or of earlier generations of "reluctant Europeans". He disastrously amalgamated the refugee problem with that of legal EU immigrants. Cameron was "a gifted political leader destroyed by the domestic monster he had set out to tame."

Never closer union

What next for the UK? In the '50s and '60s London "saw no issue for them to consider. They were simply not aware of the UK's reduced role". Cameron in 2016 sought revised terms of EU membership absolving the UK from any commitment to the cornerstone of the European idea: ever closer union. For Wall the "European project offered - and still offers - a rule-based system for managing the often querulous relations between competitive countries". Outside the EU the UK has become a rule-taker rather than a rule maker. ■

UK-EC/EU TIMELINE

- | | |
|--|---|
| 1946 Churchill in Zurich - « <i>Europe, but without us</i> » | 1990 German re-unification |
| 1950-1954 Korean War | 1992 February: Maastricht Treaty: foundation of EU; European citizenship; common foreign & security policy |
| 1951 Paris Treaty creating ECSC. UK abstains. European Defence Community fails | September: Black Wednesday; UK forced out of ERM |
| 1955 Messina Conference, UK boycott | 1997 Amsterdam Treaty: asylum & immigration subject to qualified majority; EMU & prospect of EURO |
| 1958 Creation of EEC & Euratom. UK promotes Maudling Plan for wider European free trade area | 2001 Nice Treaty; EP powers increased; more qualified majority |
| 1961 Berlin Wall | 2004 (and 2007) eastward enlargement |
| 1961 First UK membership application
De Gaulle rejects it 1963 | 2005 <i>European Constitution</i> rejected |
| 1962 « <i>Great Britain has lost an empire and not yet found a role</i> » - Dean Acheson, US Secretary of State | 2009 Lisbon Treaty – opens possibility of voluntary exit from EU |
| 1968 New UK membership request | 2016 Second British referendum; result calls for Brexit |
| 1973 Britain, Denmark & Ireland join | 2021 Brexit |
| 1975 First UK membership referendum | |
| 1988 Thatcher's Bruges speech – cradle of Tory euro-hostility | |
| 1989 Iron curtain falls | |

Écosse : vers l'indépendance ?

par Daniel Guggenbühl



Un Brexit qui ne convient pas à l'Écosse

En cette année fatidique 2016, Boris Johnson allait quitter le poste de maire de Londres lorsque le premier ministre David Cameron décida hâtivement le référendum du 23 juin sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne. Précédemment journaliste controversé, Johnson se lança à corps perdu dans la campagne électorale en préconisant le « Leave » avec des arguments fallacieux sinon mensongers. Et pourtant, fils d'eurocrate, il avait passé quelques années de sa jeunesse à Bruxelles. Mais il était obsédé par « une chance unique dans une vie d'obtenir un véritable changement » pour le Royaume-Uni. Son autre motivation, non avouée, était son objectif de s'asseoir un jour dans

le fauteuil de Premier ministre. Si les événements lui ont finalement donné raison, il semble cependant qu'il n'ait pas mesuré correctement le fait que le « Leave » pouvait conduire un jour à la dislocation du Royaume-Uni. Dès le lendemain du référendum, en effet, la Première ministre écossaise Nicola Sturgeon déclara que « le Royaume-Uni pour lequel l'Écosse a voté en 2014 n'existe plus ». Elle faisait allusion au référendum écossais qui avait donné une majorité au maintien de l'Écosse dans le Royaume-Uni. Dans la foulée, elle demanda un nouveau référendum en ajoutant que l'Écosse, qui venait de voter en 2016 à 62% pour le maintien dans l'Union européenne, voyait son avenir dans l'Union. Le Brexit était « un jour de grande tristesse pour l'Écosse ».

La Dame de fer écossaise

Nicola Sturgeon a adhéré au Scottish National Party (SNP) dès l'âge de 16 ans. Devenue par la suite cheffe du SNP, elle occupe le poste de Premier ministre écossais depuis 2014, année du référendum susmentionné. Sa demande d'un nouveau référendum adressée à Londres fut rejetée par Boris sans autre forme de procès car, pour lui, les électeurs écossais s'étaient déjà prononcés. Aux élections législatives écossaises de mai 2021, le SNP a obtenu 40% des voix et a frôlé la majorité absolue des sièges au parlement régional, incitant Nicola Sturgeon à réitérer sa demande d'un nouveau référendum sur l'indépendance (voir aussi par ailleurs l'article de Robert Cox sur le Brexit). Persévérante, ferme dans ses convictions, « bosseuse », s'exprimant avec modération et ayant mesuré plus rapidement que Londres l'ampleur de la pandémie du coronavirus, Nicola Sturgeon est l'antithèse d'un Boris Johnson. Nous serions tentés de lui attribuer le qualificatif de « Dame de fer » écossaise. Fait important, cependant : elle estime que l'indépendance de l'Écosse devra se faire dans la légalité, c'est-à-dire sur la base d'un accord avec Westminster. Mais, selon elle, le gouvernement de Londres ne pourra faire autrement que de respecter la volonté démocratique d'une majorité d'Écossais et en vertu du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

L'Écosse mûre pour l'indépendance ?

L'Écosse, qui compte 5,45 millions d'habitants, a-t-elle les atouts économiques pour devenir un pays indépendant et membre de l'Union européenne ? Le pétrole extrait en Mer du Nord représente, avec 20% du produit intérieur brut (PIB), sa principale ressource mais c'est une ressource qui va s'épuiser. Elle dispose de capacités considérables en énergie éolienne et marémotrice et en productions alimentaires : pêche - le saumon représente 40% de ses exportations alimentaires et l'Écosse est le premier producteur de saumon en Europe - textiles en laine de mouton ou whisky. Le tourisme représente quelque 3% de son PIB et elle dispose même, entre Glasgow et Édimbourg, d'une ébauche de Silicon Valley avec des entreprises de haute technologie. Le secteur des services est en pleine croissance. Dans la situation présente, cependant, elle est très dépendante du Royaume-Uni, ses exportations vers le Sud de l'Île équivalant à trois fois celles vers l'Union européenne.

Un parcours d'obstacles

En admettant que Londres accepte un jour l'idée de l'indépendance, ce qui est très douteux et ne semble pas devoir intervenir dans un avenir proche, l'Écosse voudra poser sa candidature à l'Union européenne, qui n'acceptera bien entendu que la candidature d'un pays indépendant et devra se prononcer à l'unanimité de ses membres. Certains d'entre eux, en particulier l'Espagne, pourraient avoir des réticences : celles-ci disparaîtraient-elles si l'indépendance de l'Écosse s'est effectuée dans la légalité,

contrairement à ce qui s'est passé avec la Catalogne ? On peut l'imaginer. Une fois membre de l'Union européenne, l'Écosse participerait au marché intérieur et à l'union douanière et bénéficierait de la libre circulation. Une frontière avec l'Angleterre/Pays de Galles deviendrait inévitable. Même pour les échanges de marchandises, il faudrait donc s'attendre à des contraintes administratives telles qu'elles se présentent déjà dans les échanges Royaume-Uni/Union européenne depuis le Brexit. Quant à la monnaie, les intentions du SNP ne semblent pas très claires. Il est possible que, tout au moins dans un premier temps, l'Écosse conserverait la livre sterling, donc la monnaie d'un pays tiers, une situation inédite et pas très glorieuse pour une Écosse indépendante. Celle-ci participerait aussi à la politique agricole commune, comme avant le Brexit, et surtout à la politique de la pêche, qui pourrait provoquer des frictions avec les partenaires européens. Par ailleurs l'existence de la base britannique de sous-marins du Gare Loch écossais, mal vue dans les rangs du SNP, pourrait constituer une source de tensions avec l'Angleterre. Le réveil sera-t-il dur ? Dans tous les cas de figure, l'indépendance de l'Écosse, qui provoquerait un véritable séisme en Europe, sera un processus de longue haleine, aussi bien au plan britannique qu'au plan européen. L'Union européenne pourrait absorber sans peine ce nouveau membre, dont la population est en grande partie europhile même si - il ne faut pas se le dissimuler - l'opinion publique écossaise est encore très divisée. ■



« L'indépendance de l'Écosse devra se faire dans la légalité. »

Nicola Sturgeon,
première ministre de l'Écosse

EUROPE

L'Europe sociale :

par Jocelyne Gaudin **une priorité de la Présidence portugaise**



Les 7 et 8 mai 2021, la Présidence portugaise a tenu à Porto un Sommet social européen, auquel participaient les dirigeants des Institutions européennes, les partenaires sociaux et des représentants de la société civile.

La période troublée que connaissent les États membres depuis 2020 a sans doute permis d'accélérer le rythme des réunions à haut niveau dans ce domaine : le sommet de Porto était le premier depuis 4 ans (Göteborg, en 2017), après le Sommet relatif à la Stratégie pour la Croissance et l'emploi (Stratégie de Lisbonne) en 2000.

Rendant compte des résultats du Sommet, le Commissaire européen pour l'emploi et les droits sociaux, Nicolas Schmit, a souligné l'engagement et la détermination de la Présidence portugaise à mettre les droits sociaux à l'agenda européen, une nécessité pour transformer en actions concrètes les principes du *Plan d'action pour le Socle européen des droits sociaux (2021-2027)*, adopté par la Commission le 4 mars 2021. Pour lui, après avoir protégé les vies et les revenus des citoyens européens durant la pandémie, notamment par la mobilisation rapide de l'instrument de solidarité "SURE", la priorité est à une *"reprise économique inclusive, équitable et créatrice d'emplois"*, et les di-

mensions économiques et sociales de la relance étant *"two sides of the same coin"*, il ne peut pas y avoir de relance réussie si les droits sociaux et la protection des citoyens sont laissés de côté.

Une Déclaration dans le respect du principe de subsidiarité

De fait, le 8 mai, les 27 États membres ont adopté la *"Déclaration de Porto"*, dans laquelle ils reconnaissent l'utilité des orientations fournies par le Plan d'action adopté en mars, et l'utilité de faire avancer les travaux législatifs et non législatifs pertinents, comme l'adaptation des réglementations sociales aux transformations économiques en cours et à venir (par exemple digitalisation, "green" économie,...), et l'intégration du socle social dans les autres politiques et actions de l'Union. Si les États membres, en adoptant cette déclaration, ont bien affiché leur détermination à continuer à approfondir la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, ils ont toutefois rappelé que, pour ce faire, ils agiraient, au niveau de l'UE et au niveau national, dans le plein respect des compétences respectives et des principes de subsidiarité et de proportionnalité. Ce rappel suivait un "non paper" circulé par 11 États membres avant le Sommet, mettant en garde Lisbonne et Bruxelles sur le respect des compétences nationales dans les domaines du travail et

de l'emploi, des pensions, de l'éducation et de l'enfance. Ce qui a fait écrire à quelques chroniqueurs, ironiques, que la distanciation sociale n'existerait pas seulement en temps de pandémie mais s'appliquerait aussi à l'élaboration des politiques communautaires, et au journal Le Monde, en-tête d'une double page sur la politique sociale européenne : « *Europe sociale, États désunis* »...

Un programme ambitieux

Ce "rappel à l'ordre institutionnel" n'empêche pas la Commission de poursuivre ses travaux. Lors d'un récent dialogue politique "en ligne" organisé conjointement par le Think tank "European Policy Center" et l'Institut Egmont, le Commissaire Schmit a insisté sur l'importance des interactions entre le Plan d'action sur le socle social et les autres actions communautaires, notamment :

- les **plans de relance et de résilience** soumis par les États membres doivent intégrer les actions du socle des droits sociaux
- la **Stratégie industrielle européenne**, actualisée en 2021, doit, pour tenir compte de l'impact de la pandémie, soutenir la transition de l'industrie vers une économie "verte", "digitale" et "résiliente" (à savoir capable de résister aux crises et à la mondialisation); dans ce contexte, la Commission est en train de mettre en place, avec les partenaires sociaux et toutes les parties intéressées, un "pacte des compétences" qui permettra aux entreprises, grandes, moyennes et petites, d'identifier leurs besoins

en matière de compétences et de qualifications face à ces transitions

- la stratégie "**Santé et Sécurité au travail**" prévue pour adoption en 2021 pourrait inclure un projet de directive ou autre instrument juridique, sur les plateformes, notamment sur les conditions de travail
- une initiative, en préparation, pour **favoriser des investissements dans les soins aux enfants et autres activités sociales**, et pour permettre de mieux combiner vie professionnelle et vie privée; selon le Commissaire, cette initiative aurait notamment pour but de rendre le marché de l'emploi plus attractif pour les femmes
- une recommandation pour créer avec les États membres et en liaison avec la société civile, une **garantie européenne pour l'enfance**, afin de faire en sorte que « **tout enfant menacé de pauvreté ou d'exclusion sociale en Europe ait accès aux droits les plus élémentaires, tels que les soins de santé et l'éducation** » ; la Commission rappelle qu'en 2019, dans l'UE (27), près de 18 millions d'enfants vivaient dans des familles exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale
- enfin, des incitations sont à l'étude, en liaison avec la société civile, pour que les villes, en particulier, puissent **fournir aux sans-abri un logement et l'accès aux services essentiels**; certaines estimations avancent le nombre de 700 000 sans abri en Europe, chiffre en hausse de 70% dans les dix dernières années.

Quels enseignements tirer du Sommet social de Porto ?

Tout d'abord, que ce Sommet ait eu lieu est un signal : il s'est passé quatre années depuis le précédent sommet social à Göteborg, alors même que l'Europe a connu depuis lors des bouleversements importants et de grandes mutations. Ensuite, les États membres, comme la société civile, ont confirmé la pertinence des trois "cibles" du plan d'action sur le socle des droits sociaux : l'emploi, les qualifications, la pauvreté. Les États membres se sont aussi engagés à évaluer régulièrement les progrès réalisés, y compris dans le cadre du Semestre européen, pour assurer une coordination optimale des politiques fiscales, économiques et sociales mobilisées.

Il ne peut pas y avoir de relance réussie si les droits sociaux et la protection des citoyens sont laissés de côté.

Pour Jean-Louis De Brouwer, directeur du programme « Affaires européennes » de l'Institut Egmont, ancien directeur en charge de la coordination des politiques de l'emploi à la Commission, *"le Sommet social de Porto est une étape supplémentaire dans la prise de conscience que le progrès social n'est pas seulement un "produit dérivé" de l'économie. D'ailleurs, en 2021, 9 européens sur 10 considèrent que les questions sociales sont extrêmement importantes. C'est pourquoi, l'Europe doit concevoir à temps, et de manière*



UN PLAN D'ACTION JUSQU'EN 2030 ET DES OBJECTIFS CHIFFRÉS

- **taux** d'emploi moyen de 78%
- **participation** d'au moins 60% des adultes à des actions de formation annuelles
- **diminution** d'au moins 15 millions du nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale

sur 92,4 millions, soit 21,1% de la population (chiffres 2019 - source Eurostat)

POUR ALLER PLUS LOIN

Porto, Sommet social européen, 7 & 8 mai 2021 -

consilium.europa.eu

Site Europa : [Plan d'action sur le socle européen des droits sociaux](#)

coordonnée, les réponses aux nécessaires transitions digitale, écologique, et sociale". Ce qui rejoint les propos du président du Conseil européen Charles Michel, lors de son intervention de clôture à Porto, rappelant l'importance des engagements financiers additionnels apportés par le Plan de relance européen, tout en ajoutant : "les moyens financiers ne suffisent pas. Ce dont on a besoin, c'est de l'intelligence collective. De beaucoup d'intelligence collective. C'est la magie de la concertation sociale : rassembler celles et ceux qui, spontanément, ne pensent peut-être pas de la même manière pour voir comment, dans le respect, en s'écouter les uns les autres, on peut s'accorder sur l'essentiel. S'accorder sur la direction que l'on veut donner au projet européen".

Comment donc consolider les avancées de Porto ? Revoir certains fondamentaux de la construction eu-

ropéenne ? Par exemple renforcer la convergence économique et sociale entre régions diversement affectées par les crises ? Répondre aux attentes exprimées par des citoyens depuis la pandémie en faveur d'une économie performante et équitable ? Trouver les moyens d'améliorer l'architecture institutionnelle et politique pour aller vers une Europe plus sociale ? Et, plus largement, faudra-t-il attendre quatre années supplémentaires pour un nouveau sommet social et de nouveaux progrès ? Ces questions, soulevées par les participants au Sommet de Porto, y compris les partenaires sociaux, comme dans divers débats depuis quelques mois, trouveront peut-être des débuts de réponse dans les travaux préparatoires à la **Conférence sur l'avenir de l'Europe**. ■

Jaroslaw Kaczynski, aux manettes du pouvoir

par Daniel Guggenbühl

Un avion s'écrase à Smolensk

Le 10 avril 2010, en début de matinée, un Tupolev 154 polonais s'écrasait à proximité de la ville russe de Smolensk. À bord de l'appareil se trouvaient 96 personnes, dont 7 membres de l'équipage, et 89 dignitaires polonais, dont le président de la république Lech Kaczynski et son épouse, qui périrent tous dans la catastrophe. La délégation polonaise se rendait dans la forêt de Katyn pour y commémorer les 70 ans du massacre de 14.400 officiers et autres membres de l'élite polonaise perpétré par la police politique soviétique lors de l'avancée de l'armée allemande dans la région. La responsabilité de ce massacre, qui était loin d'être le seul commis par les Soviétiques, a été niée par l'URSS jusqu'en 1990. Différentes enquêtes ont été menées sur la responsabilité de la catastrophe, attribuée à une mauvaise visibilité doublée d'erreurs humaines, mais la thèse d'un complot russe ne s'est jamais éteinte en Pologne. Lech Kaczynski était le frère jumeau de Jaroslaw, auquel nous consacrons ces lignes. Physiquement, vous ne pouviez pas les distinguer l'un de l'autre mais, selon l'aveu de Lech lui-même, c'est Jaroslaw, juriste et brillant orateur doté de charisme et d'intuition, qui était le « penseur ». Les jumeaux sont nés en 1949. Jaroslaw fut un militant anticommuniste de la première heure, associé au syndicat Solidarnosc dès sa création et élu sénateur sous la bannière du syndicat en 1989. Ayant d'abord travaillé avec Lech Walesa, devenu président de la république en 1990, il s'est rapidement brouillé avec celui-ci sur le rythme de la décommunisation prôné par le président et qu'il souhaitait plus rapide et plus radical. C'est ainsi que commença sa carrière politique.

Le véritable maître de la Pologne

En 2001, Jaroslaw créa le parti Droit et Justice (PIS) et en devint président en 2003. Dès les élections législatives de 2005, le PIS devint le premier parti politique du pays et l'année suivante Jaroslaw fut nommé chef du gouvernement



alors que son frère était président de la république, une constellation inédite dans l'histoire. Jaroslaw procéda alors à la mise en œuvre de ses convictions anticommunistes en faisant adopter une loi dite de « lustration », c'est-à-dire d'épuration visant les anciens dignitaires communistes et assimilés et que ses opposants politiques qualifièrent de « chasse aux sorcières ». Le Premier ministre estimait que l'Allemagne était allée nettement plus loin avec la dénazification. Cela ne l'empêcha cependant pas de laisser se dégrader les relations avec l'Allemagne, qui se lançait à l'époque dans le projet de gazoduc Nordstream Russie-Allemagne contournant la Pologne par la Mer Baltique. Avec la Russie les relations n'étaient pas meilleures. Aujourd'hui encore, Kaczynski estime que la Russie est responsable de l'accident de Smolensk et de la mort de son frère. Il est un fervent partisan de l'OTAN et de la coopération militaire avec les États-Unis. Aussi a-t-on de bonnes raisons de penser que ses voisins du groupe de Visegrad - Hongrie, Tchéquie, Slovaquie - auront du mal à l'entraîner dans une politique de complaisance à l'égard de la Russie.

EUROPE

Les élections législatives de 2007 portèrent au pouvoir le parti libéral de centre-droit Plate-forme civique de Donald Tusk, qui devint chef du gouvernement, et inaugurèrent pour le parti de Kaczynski, malgré ses bons résultats électoraux, une période d'opposition qui dura jusqu'en 2015, quand il revint au pouvoir à la faveur d'élections qui donnèrent à son parti une majorité absolue. Jaroslaw, cependant, ne brigua pas le poste de chef du gouvernement et préféra exercer son pouvoir en coulisse, ce qui a fait de lui une sorte d'éminence grise tirant les ficelles du pouvoir, au point d'être considéré comme le véritable maître de la Pologne, un rôle qui n'a pas changé depuis, même si, en 2020, il est devenu officiellement Premier ministre adjoint.



Nationalisme, conservatisme, euroscepticisme

Ses convictions se sont affirmées et se reflètent dans les positions adoptées par la Pologne au cours des années récentes : nationalisme, défense du catholicisme et de l'ordre moral, euroscepticisme, y compris opposition à l'introduction de l'euro et à la politique migratoire de l'Union européenne jugée laxiste et contraire aux traditions culturelles de la Pologne. De fait, la Pologne s'est fait recaler par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour s'être opposée à la relocalisation de migrants. On se souviendra aussi du veto d'abord opposé par la Pologne, en compagnie de la Hongrie, au Plan de relance européen en décembre 2020. Des dissensions à l'intérieur de la coalition au pouvoir ont d'ailleurs freiné la ratification de ce plan par la Pologne

au début de 2021. Les mesures allant à l'encontre de l'État de droit et inspirées par Kaczynski n'ont fait qu'accroître les tensions avec l'Union européenne depuis 2015. En décembre 2017, la Commission a déclenché la procédure de l'article 7 du Traité sur l'Union européenne permettant de sanctionner un État membre qui ne respecterait pas les valeurs fondamentales de l'Union : étaient visées deux lois portant atteinte à l'indépendance de la justice et des médias. La CJUE a donné raison à la Commission. Depuis 2017, quatre procédures d'infraction ont été lancées par celle-ci contre la réforme du système judiciaire polonais et un nouvel arrêt de la Cour de mars 2021 s'en prend aux mesures polonaises. Toujours en mars dernier, la Commission a saisi la Cour au sujet d'une nouvelle loi polonaise entrée en vigueur en février 2020 et qui, selon elle, porte atteinte une fois de plus à l'indépendance des juges polonais et est incompatible avec le droit de l'Union. Nous sommes donc en présence de ce qui ressemble à un bras de fer avec les institutions européennes.

Depuis 2017, quatre procédures d'infraction ont été lancées par la Commission contre la réforme du système judiciaire polonais.

Tout cela n'empêche pas le parti de Jaroslaw Kaczynski, malgré un recul de sa popularité, dû notamment aux mesures anti-avortement et à une politique défavorable à la communauté LGBT, de rester en tête des sondages. Les Polonais apprécient majoritairement sa politique sociale d'État providence – allocations familiales généreuses, mesures en faveur des retraités, fiscalité bénéficiant aux bas revenus – et les performances économiques du pays, qui a connu une croissance constante de près de vingt ans depuis le début du siècle et une meilleure résistance à la crise que ses voisins en 2020. Les aides de l'Union européenne ne sont pas étrangères à ces bons résultats. Kaczynski représente donc assez bien la « Pologne profonde », celle des campagnes plutôt que celle des villes. Ce célibataire endurci a vécu avec sa mère jusqu'au décès de celle-ci et défend les droits des animaux, et pas seulement ceux des chats qui lui tiennent compagnie. Les institutions européennes n'ont pas droit aux mêmes égards. ■

L'intégration des migrants à l'agenda de l'UE

“... Oui, nous sommes des “immigrés” ou de “nouveaux arrivants” qui avons quitté notre pays parce qu’un beau jour, y résider ne nous convenait plus ou bien pour des raisons purement économiques. ... Nous voulions refaire notre vie, c’est tout. Hannah Arendt, « Nous autres réfugiés », 1943.

Dans la foulée de l'adoption en septembre 2020 du nouveau Pacte sur la migration et l'asile, la Commission adoptait en novembre le *“Plan d'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion pour la période 2021-2027”*, avec pour ambition d'élargir aux migrants et aux citoyens de l'Union issus de l'immigration, l'Agenda européen en matière de migration datant de 2015. Cet agenda avait été dicté par un *“impératif absolu de protection des personnes dans le besoin, en réponse à la tragédie vécue par des milliers de migrants qui mettent leur vie en péril pour traverser la Méditerranée”* : la photo du petit Aylan (3 ans) et de son frère (5 ans) échoués, morts, sur une plage turque, avait alors bouleversé l'Europe. Les premières mesures, en 2015, avaient pour objectifs, en complément d'une politique commune de visa, de soutenir financièrement la Grèce et l'Italie, de créer des passages sûrs et légaux pour les réfugiés et de répartir plus équitablement entre les États membres le poids des relocalisations. L'urgence de la gestion des migrations montrait, selon la Commission d'alors, les limites structurelles de la politique migratoire de l'Union et des instruments dont elle disposait. Pour obtenir de meilleurs résultats, l'Union devait trouver le juste équilibre dans sa politique migratoire, à savoir se do-



▲ LIFE, captured from the clip “Borders” (M.I.A song) - novembre 2015

ter des moyens d'une gestion collective des migrations et être étayée par des mesures d'intégration efficaces, bien que la compétence dans ce domaine appartienne d'abord aux États membres.

Des mesures pour une intégration à long terme

En 2020, la Commission, dans sa nouvelle communication, souligne que l'ambition de construire des sociétés européennes inclusives et cohésives implique *d'agir tout au long du parcours de la migration* : mesures préalables au départ, accueil et intégration rapide, et bien sûr, intégration à long terme. Elle rappelle aussi que la conception générale des politiques d'asile relève toujours, principalement de la compétence des gouvernements nationaux, mais l'Union européenne les aidera, en particulier pour les actions en faveur de l'intégration à long terme des migrants : elle soutiendra en particulier la coordination d'actions spécifiques au niveau européen,

En 2019, dans le monde, environ 79 millions de personnes sont “déplacées”, parmi lesquelles,

- 46 millions à l'intérieur du même continent ou du même pays
- 30 millions sont réfugiés ou demandeurs d'asile
- dont 3,7 millions dans l'UE, soit 0,6% de la population européenne.

Source : UNHCR



Entre 2014 et 2020 au moins 2 300 enfants sont morts ou ont disparu au cours de leur voyage migratoire.

la mise en place de partenariats pertinents, notamment pour le développement d'outils adaptés. Les États membres pourront accéder au Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI), et aussi mobiliser les fonds européens relevant de la politique

de cohésion, tels que le Fonds social européen, le Fonds européen de développement régional, et d'autres, comme le

Fonds européen agricole pour le développement rural et Erasmus+, pour soutenir les actions menées par les acteurs nationaux de l'intégration, notamment associatifs.

Pourront ainsi être soutenues des initiatives ciblées visant à améliorer les *compétences linguistiques et professionnelles* des migrants et à favoriser l'accès à des services spécifiques, au marché du travail et à un enseignement ouvert à tous, à soutenir des échanges interculturels, ainsi que des campagnes de sensi-

bilisation tant à l'intention des communautés d'accueil qu'aux migrants. Au-delà d'une étroite collaboration avec les États membres et les autorités locales et régionales, la Commission souligne qu'elle travaillera avec les organisations de la société civile, les communautés d'accueil, les organisations issues de la diaspora et les migrants.

L'objectif de mesures ciblées répond à la grande diversité des populations migrantes : plus de 25% des migrants arrivant en Europe sont hautement qualifiés, et près de la moitié d'entre eux sont surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Pour y remédier, la Commission suggère des *formations spécifiques* permettant de tirer le meilleur parti de leurs compétences. En revanche, 20% des migrants n'ont suivi qu'un enseignement primaire : pour eux, la Commission estime essentiel que le soutien intervienne le plus tôt possible dans le processus de migration, avant même l'arrivée dans l'UE. Elle suggère aux États membres de mettre en place et d'étendre dans la mesure du

possible des mesures d'intégration préalables au départ telles que des formations ou des cours d'orientation et les relier aux mesures après l'arrivée, y compris dans le contexte d'un parrainage communautaire.

La Commission insiste aussi sur la nécessité des *mesures d'aide et de protection supplémentaires pour les enfants*, afin que l'intérêt supérieur de l'enfant puisse toujours être garanti, surtout lorsqu'ils ne sont pas accompagnés. En 2019, près de 20 000 enfants non accompagnés sont arrivés en Europe, en forte diminution par rapport à l'année 2016, qui avait connu plus de 90 000 arrivées. Au-delà du cas du jeune Aylan, comme le rappelle le projet « Missing Migrants », entre 2014 et 2020 au moins 2 300 enfants sont morts ou ont disparu au cours de leur voyage migratoire ...

Enfin, récemment, le 27 avril 2021, la Commission a présenté, toujours dans le cadre du Pacte de 2020, une stratégie, alternative ou complémentaire, qui propose de mieux accompagner les *migrants en situation irrégulière* dans leur retour "volontaire" dans leur pays d'origine, notamment en soutenant leur insertion socio-professionnelle sur place. Des programmes d'aide au retour "volontaire" et de réintégration fourniront aux pays concernés, en collaboration avec Frontex, un *inventaire de l'aide au retour et à la réintégration*, un *outil d'aide à la réintégration* et un *cadre de qualité pour les prestataires de services de réintégration* gérant des projets bénéficiant du soutien financier de l'Union. Toutefois, selon les estimations de la Commission, moins de 30% des migrants qui n'ont pas le droit de séjourner dans l'Union retournent dans leur pays d'origine, dont moins de 10% volontairement et 20% de retours "forcés". La stratégie adoptée en avril 2021 devrait permettre d'augmenter le nombre des retours volontaires grâce aux mesures d'accompagnement et de réinsertion prévues, mais elle risque de ne pas diminuer, à

court terme notamment, le besoin de mesures en faveur de l'intégration des migrants - en situation irrégulière ou non - dans les États membres de l'Union. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

- Site Europa : [Nouveau pacte sur la migration et l'asile, septembre 2020](#)
- [Stratégie en matière de retour volontaire et de réintégration, avril 2021](#)
- Institut Jacques Delors : [Nouveau pacte pour la migration, une proposition équilibrée à approfondir](#)



FRONTEX

Frontex, Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes créée en 2004, a vu son mandat élargi et renforcé en 2016, suite notamment à la crise migratoire de 2015. Sa mission initiale de protection des frontières extérieures de l'espace de libre circulation de l'UE et des pays associés à l'espace Schengen s'appuie sur un "centre de situation" opérationnel 24h/24 et 7jours/7. Par exemple, plus de 1000 vols de surveillance ont été effectués en 2020. Cette mission s'est élargie à la lutte contre la criminalité transfrontalière et au contrôle des migrations. Ainsi, en 2020, 742 passeurs ont été identifiés. Dans cette perspective, les opérations de recherche et de sauvetage ont été officiellement intégrées à son mandat : en 2020, 13.170 personnes ont été secourues. Pour la même année, dans le cadre de la surveillance des frontières maritimes, 146 armes ont été saisies, 453 trafiquants de drogues ont été identifiés et 147 tonnes de drogues interceptées. Le siège de l'agence Frontex est à Varsovie. Le nombre d'agents, pour un quart détachés par divers États membres, est passé de moins de 300 personnes en 2015 à près de 1 000 en 2020. Le budget sur la même période est passé d'environ 140 millions d'€ à plus de 540 millions en 2020.

Pour la prochaine programmation budgétaire 2021-2027, le montant alloué à la "gestion des frontières" est de 12,7 Md d'€ (soit environ 1,8 Md € annuel) et, selon les propositions faites en 2018 par la Commission et adoptées par le Parlement européen, le corps opérationnel de garde-côtes de l'Agence Frontex pourrait atteindre 10 000 personnes. En avril 2021, le Parlement européen a suspendu la décharge sur le budget de l'agence Frontex pour 2019, suite aux investigations menées par l'OLAF en décembre 2020.

L'Union soviétique pas morte

par Daniel Guggenbühl

Vie et mort de l'empire soviétique

L'Union soviétique et ses quinze « républiques socialistes soviétiques », le grand adversaire des États-Unis pendant la « guerre froide » avec son puissant arsenal militaire, cessa d'exister en 1991. Une mort inéluctable mais néanmoins surprenante par sa rapidité. L'économie de cet immense conglomérat, gérée par un parti unique, était déliquescence, la technologie obsolète et les magasins vides de biens de consommation, alors que les statistiques officielles révélant les bonnes performances du régime étaient truquées. Certes, après la mort de Staline en 1953, Nikita Khrouchtchev, le premier secrétaire du parti, déboulonna le dictateur en dénonçant ses crimes et le « culte de la personnalité » dont il était l'objet. Beaucoup de prisonniers politiques furent libérés, Stalingrad devint Volgograd mais on ne fit le procès ni du système, ni du parti communiste, dédouané des excès du stalinisme. Il fallut attendre 1985 pour voir Mikhaïl Gorbatchev lancer un grand plan de réformes sous la double étiquette de « reconstruction » (perestroïka) et « transparence » (glaznost) mais, là encore, il s'agissait d'un essai de sauvetage et non d'abolition du système. La différence, c'est que cette fois-ci, l'apparatchik Gorbatchev, élevé dans le sérail du parti, avait initié un processus qui lui échappa et entraîna en définitive la faillite du système. En même temps plusieurs républiques, y

compris les pays baltes, proclamèrent leur indépendance et les satellites d'Europe orientale - Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Allemagne de l'Est, Roumanie, Bulgarie - firent la révolution et adoptèrent des régimes démocratiques. À son corps défendant, Gorbatchev fut à l'origine de la réunification allemande.

Trois quarts des Russes regrettent la chute de l'Union soviétique

Nostalgie

Comment expliquer la persistance, particulièrement en Russie, d'une nostalgie du système communiste, alors que d'innombrables familles russes ont souffert des déportations, camps de travail et exécutions arbitraires de la période stalinienne ? Une enquête du centre analytique Levada de 2020 a révélé que trois quarts des Russes regrettent la chute de l'Union soviétique, dont ils gardent un souvenir positif, même si deux tiers des citoyens ne souhaitent pas la restauration du système étatique. Les sondés ont le sentiment qu'il n'y avait pas d'inégalités dans ce système, ils apprécient l'éducation et la sécurité sociale gratuites et l'absence de chômage. D'ailleurs ils ont été traumatisés par l'augmentation du coût de la vie après l'introduction de l'économie de marché dans les années 90 et constatent la faiblesse des retraites. Les anciens

parmi eux ont souvent de bons souvenirs de leurs séjours dans les camps des jeunesses communistes et sont nostalgiques de la puissance militaire de l'Union soviétique et de son statut de grande puissance en même temps qu'ils se méfient des valeurs occidentales telles que les droits de l'homme. Vladimir Poutine lui-même n'a-t-il pas déclaré un jour que « celui qui ne regrette pas la chute de l'URSS n'a pas de cœur » ? Cependant, comme il a les pieds sur terre, il a ajouté que « celui qui veut la reconstituer n'a pas de cerveau ».

Un régime autoritaire

Effectivement, la Fédération de Russie n'a plus rien à voir avec le système soviétique. La constitution admet le pluralisme politique et a instauré un régime bicaméral constitué d'une chambre basse, la Douma d'État, élue au suffrage universel, et d'une chambre haute, le Conseil de la Fédération. Le président de la Fédération, actuellement Vladimir Poutine, occupe le pouvoir depuis l'année 2000, avec un intermède entre 2008 et 2012. Le mandat présidentiel est de deux fois six ans mais, en avril dernier et suite à une révision constitutionnelle approuvée par référendum avec un score de 78%, il a signé une loi lui permettant, en cas de réélection, de rester au pouvoir jusqu'en 2036 et lui garantissant une immunité à vie. On assiste donc au retour de l'homme fort, apprécié par les Russes et soute-



nu par un parti politique, Russie unie, majoritaire à la Douma.

Cet homme fort est un ancien agent du KGB, qu'il a intégré en 1970 et que ses supérieurs de l'époque jugeaient « exemplaire ». Il est entouré d'un groupe de fidèles rappelant le Politburo soviétique et dans lequel on trouve quelques figures de proue de l'ancien régime tels que l'immuable ministre des affaires étrangères. Poutine ne cache pas sa préférence pour un État fort du type de celui de l'URSS, qu'il aime glorifier pour sa victoire sur le nazisme à l'issue du conflit mondial qualifié de Grande guerre patriotique, l'artisan de cette victoire étant selon lui Staline, qui aurait eu par ailleurs le mérite d'avoir industrialisé le pays. Il ne fait plus état de la terreur exercée par le dictateur et des millions de victimes du stalinisme. Il s'est fait un allié de l'Église orthodoxe, devenue un pilier du régime, et il affiche désormais sa foi chrétienne. Il n'y a donc pas, avec Poutine, de culture de la mémoire telle que celle pratiquée en Allemagne après la guerre avec la dénazification. L'ancien hymne soviétique a été réintroduit et les Russes semblent y être attachés. Mais les ONG n'ont pas la vie facile, comme

l'association Mémorial (Pamiat), fondée en 1989 avec le soutien d'Andreï Sakharov et qui se consacre à la perpétuation de la mémoire des victimes du stalinisme.

Le sort réservé au principal opposant, Alexeï Navalny, est emblématique des méthodes musclées pratiquées par le président pour asseoir son pouvoir. Son empoisonnement présumé sur ordre des autorités rappelle fâcheusement les méthodes soviétiques, y compris le cynisme avec lequel elles accueillent les réactions internationales, dont celle de l'Union européenne. Les manifestations dissidentes sont sévèrement réprimées et les grands médias russes sont très largement aux ordres du pouvoir. Même si la popularité de Poutine semble avoir quelque peu décliné, le résultat du référendum mentionné ci-dessus montre qu'elle n'a pas connu d'entorse sérieuse. Les Russes aiment leur homme fort, davantage dans les campagnes que dans les villes.

Une politique étrangère de grande puissance

Manifestement, l'exemple de l'Union soviétique inspire aussi la politique étrangère du pouvoir actuel. L'an-

nexion de la Crimée en 2014 ne fait-elle pas penser à la mainmise, après la Seconde Guerre mondiale, sur les pays d'Europe centrale ? Elle a provoqué une crise internationale et des sanctions, notamment de l'Union européenne, à l'égard de la Russie. Le soutien de la Russie aux forces sécessionnistes dans l'Est de l'Ukraine, qui prend des allures de guerre civile, est un autre sujet de discordance avec l'Union européenne, d'autant plus que l'Ukraine continue à demander son adhésion non seulement à l'OTAN, mais aussi à l'Union. Or la Russie, depuis la disparition de l'Union soviétique, considère toujours l'Ukraine comme son pré carré et une Ukraine tournant ses regards vers l'Occident s'apparente pour elle à un véritable cauchemar. Dans ce contexte de tension, il n'est pas étonnant que l'accord de partenariat entre l'UE et la Russie de 1997 soit actuellement au point mort.

Au final on peut dire que l'Union soviétique, qui appartient bien entendu à l'histoire, n'a pas fini de jeter son ombre par sa présence dans les esprits et dans les pratiques d'une Fédération de Russie désireuse de reprendre son rôle de grande puissance. ■

Covid-19 et santé mentale des seniors

par Monique Théâtre

La pandémie de Covid-19 a eu un impact majeur sans précédent sur toutes les couches de notre société. Les seniors quant à eux ont payé un lourd tribut à cette crise sanitaire. Mais qu'en est-il de leur bien-être psychologique ? Olivier Luminet, professeur de psychologie de la santé à l'UCLouvain et membre du groupe d'experts « Psychologie et Corona », répond à nos questions.

Les seniors ont été directement touchés par la crise sanitaire liée à la Covid-19, leur imposant un confinement qui les a isolés et tenus éloignés de leurs cercles familial et amical. Quel en a été l'impact sur le plan psychologique ?

A l'heure actuelle, il existe énormément d'études à ce sujet qui concernent les différentes tranches d'âge. Il est vrai qu'au début de la pandémie, on s'est plutôt focalisé sur les seniors étant donné qu'ils représentaient une catégorie à risques car le taux de mortalité était 5 fois plus élevé que pour le reste de la population. Concernant l'impact psychologique, il y a lieu de faire une certaine distinction entre les 65+ et les 75+, cette dernière catégorie semblant être plus vulnérable. Mais il faut aussi tenir compte du contexte socio-économique. Si, par exemple, on vit au sein d'un couple, qu'on a un bon état

de santé général, un contexte économique favorable, les effets psychologiques du confinement seront beaucoup plus faibles. Entre 2019 et 2020, c'est chez les jeunes qu'on observe vraiment une augmentation du mal-être psychologique alors que chez les seniors, l'augmentation est très faible. Il faut donc ici distinguer des nombres relatifs et absolus. En termes absolus, les seniors avaient avant la pandémie des niveaux de santé mentale moins bons par rapport aux jeunes. Mais si on regarde l'évolution sur un an, l'élévation des problématiques de santé mentale est spectaculaire chez les jeunes. D'une manière générale, on peut affirmer que les seniors sont plus résilients que les jeunes face à la Covid-19 et à ses conséquences.

Comment peut-on expliquer ce phénomène ?

On a remarqué que c'était dans la tranche d'âge des 18-25 ans que le mal-être était le plus flagrant. Les raisons de cette détresse sont multiples mais aisément compréhensibles. Chez les jeunes, qui ne sont qu'au début du processus de construction de leur identité, les besoins de contacts sont énormes, ils ne se contentent pas de quelques amis, ils veulent être en contact permanent et souvent dans des groupes. D'autre part, leur avenir est parfois devenu incertain, beaucoup d'entre eux connaissent d'importants changements au niveau de leurs revenus, de leurs

Les seniors sont plus résilients que les jeunes face à la Covid-19 et à ses conséquences.

Le groupe d'experts « Psychologie et Corona » s'est développé de manière organique suite à l'observation que l'expertise des scientifiques du comportement et des psychologues professionnels était insuffisamment représentée dans les différents groupes d'experts, tels que le Groupe d'experts de stratégie de crise pour la Covid-19 et dans les comités d'élaboration des politiques. Le groupe ad hoc a débuté au mois

de mai 2020, à la suite des initiatives prises par différents psychologues afin de contribuer au débat dans les médias et dans l'élaboration des politiques sur la gestion de la crise Corona. Le groupe se compose d'académiciens et des psychologues professionnels spécialistes de la motivation, de la clinique et de la psychologie sociale et de la santé.

conditions de travail ou d'études. Ils ne sont surtout pas encore assez « armés » du fait de leur jeune âge pour faire face à cette situation de fracture sociale. Chez les seniors, les besoins en contacts sociaux sont moindres, ils se contentent d'un cercle d'amis plus restreint et bien établi, les exigences ne sont pas les mêmes. Certains ont connu la guerre ou ont dû faire face à des situations dramatiques, ils sont donc plus « aguerris » face à ce genre de situation. La crise a également eu un moindre impact sur leurs revenus ou sur leur situation professionnelle, ce qui compte beaucoup dans l'impact sur la santé mentale.

Dans certains cas, le confinement forcé a généré un regroupement familial, certains seniors ont été pris en charge par leur famille pour ne pas devoir vivre seuls durant cette période. A-t-on pu constater une augmentation des situations de maltraitance ou de conflit ?

Il est clair que ce genre de situation représente des vulnérabilités supplémentaires pour les seniors. Les personnes âgées mises en quarantaine ou confinées avec des membres de leur famille ont pu être confrontées à ce genre de phénomène. D'autant plus que nous avons une culture qui ne nous amène pas naturellement vers le regroupement familial, comme c'est par exemple le cas dans les pays méditerranéens où prendre sous son toit un parent fait partie des habitudes sociétales. Il y a certainement dû y avoir des situations conflictuelles intra-familiales mais à l'heure actuelle, nous ne disposons pas de données précises à ce sujet.

Au nombre important de décès à l'hôpital ou en maison de repos s'ajoute le fait que ces seniors sont morts seuls, sans leurs proches à leurs côtés. Que pensez-vous de cette situation sur le plan psychologique ?

Il est vrai que quand on voit le nombre de



décès à l'hôpital ou dans les MRS et qu'on se dit que ce nombre correspond au nombre de familles qui ont dû vivre ces drames, l'impact psychologique est énorme. Etre en contact avec un mourant, rester à ses côtés, l'assister et l'accompagner dans ses derniers moments fait partie intégrante du processus de deuil nécessaire. Certaines familles ont été durement touchées avec le décès consécutif des deux parents dû à la Covid. Je pense qu'il est encore trop tôt pour évaluer cet impact dont les effets, parfois dévastateurs comme le sentiment de culpabilité, ne se feront sentir qu'à moyen terme voire à long terme.

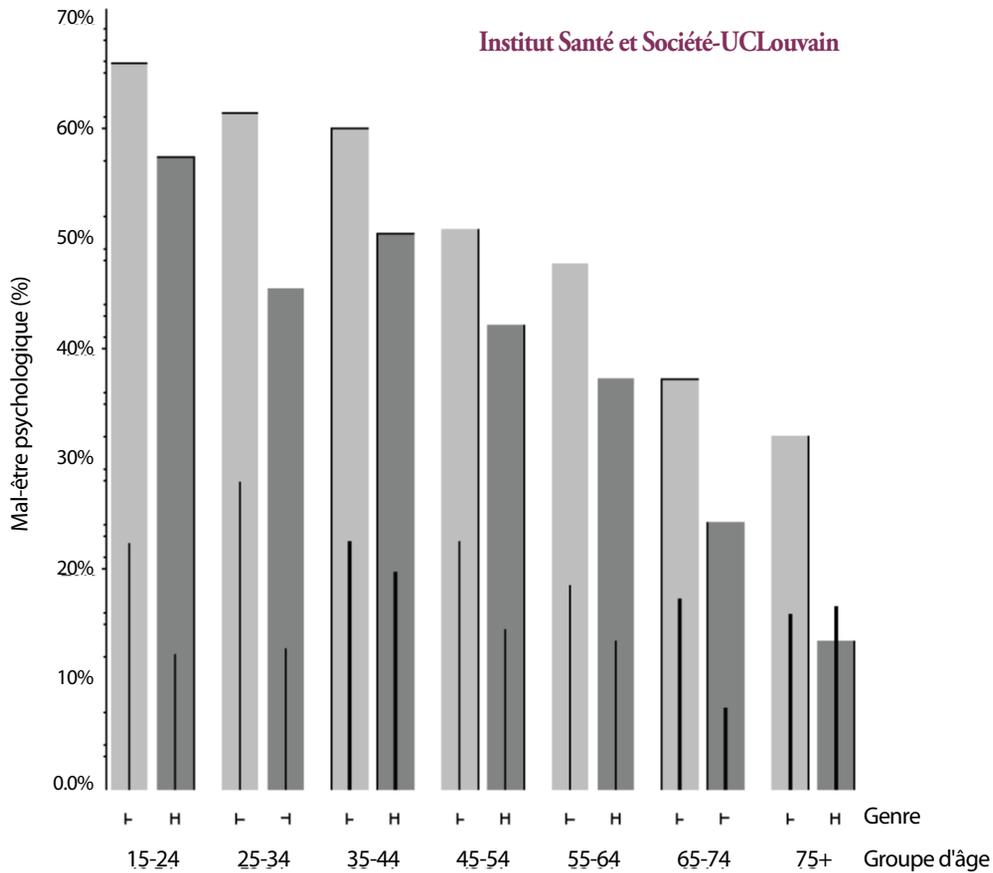
Comment envisagez-vous le retour à la vie normale ?

Sur le plan psychologique, il faut rester prudents. Il est prouvé par exemple que les cas de phénomène de glissement, de dépression - voire de suicide dans les cas extrêmes - surviennent en général après les crises, au moment où on se retrouve beaucoup plus confronté à des différences avec d'autres personnes de son entourage. La perception de ce décalage mais aussi une moindre disponibilité de l'entourage due à une moindre

Il faudra du temps pour reprendre ses anciennes habitudes.

SOCIÉTÉ

Distribution du mal-être psychologique dans la population belge selon le sexe et la classe d'âge



Les barres en gris clair et foncé correspondent aux résultats de l'enquête COVID et moi du samedi 21 mars 2020 (femmes-gris clair ; homme-gris foncé); les droites noires correspondent aux résultats de l'enquête de santé belge de 2018

présence au domicile constituent des facteurs de risque accrus pour un passage à l'acte suicidaire. Concernant plus spécifiquement les seniors, je suis plutôt confiant car, comme je l'ai indiqué, ils disposent de nombreuses capacités de résilience. Mais le retour à la normale prendra du temps. Le confinement a généré des attitudes de repli, les contacts se font essentiellement en virtuel. On s'est habitué à ce genre de pratiques. Il faudra du temps pour reprendre ses habitudes an-

ciennes. Une récente enquête a démontré que la première chose à laquelle les Belges aspiraient lors des mesures d'assouplissement du mois de juin était se rendre au restaurant. Les aspects sport, culture, cinéma, théâtre, etc. ont à peine été évoqués. Il est important de reprendre également cette vie culturelle et sportive qui est aussi importante que les contacts sociaux pour notre bien-être psychologique à tous. ■

Climat et Énergie - Mettre nos logiciels à jour !

Étant née une quinzaine d'années après la seconde guerre mondiale, je suis une 'baby boomer'. Et j'ai grandi dans l'insouciance des 'Trente glorieuses'. Je ne suis ni climatologue, ni politique, je suis juste habitante de la Terre, et je n'ai pas d'autre endroit où vivre, d'où mon souci grandissant.

Tous affectés, donc tous concernés

Désormais les changements climatiques nous affectent tous, quel que soit notre statut dans la société, et nous devons tous tenter de comprendre ce qui se trame. Le rapport au Club de Rome Limits to Growth et ses scénarios furent publiés en 1972. En 2012, Graham Turner réactualise les données et les compare aux courbes projetées dans ces mêmes scénarios publiés en 1972. D'autres scientifiques affirment que nous nous dirigeons vers des points de bascule catastrophiques.

En 2021, il semble que la confirmation de ces projections se poursuive encore. L'Agence européenne de l'environnement a d'ailleurs publié, en janvier 2021, une note d'information « Croissance sans croissance économique », qui invite à revoir en profondeur le logiciel du 'toujours plus' de l'économie. Saurons-nous repenser nos cadres idéologiques ? La science nous dit que les activités humaines ont généré dans l'atmosphère un tel excédent de gaz à effet de serre (GES) que notre climat en est gravement affecté, avec des embellissements climatiques aussi dramatiques que prévisibles. Le graphe suivant, basé sur des mesures par satellites, illustre la montée continue des émissions de CO₂ dans l'atmosphère. Et gardons à l'esprit que l'emblématique CO₂ n'est hélas qu'un des nombreux GES d'origine anthropique. De plus, bien d'autres courbes, liées à l'hyperconsommation des ressources de la planète, sont plus que problématiques.

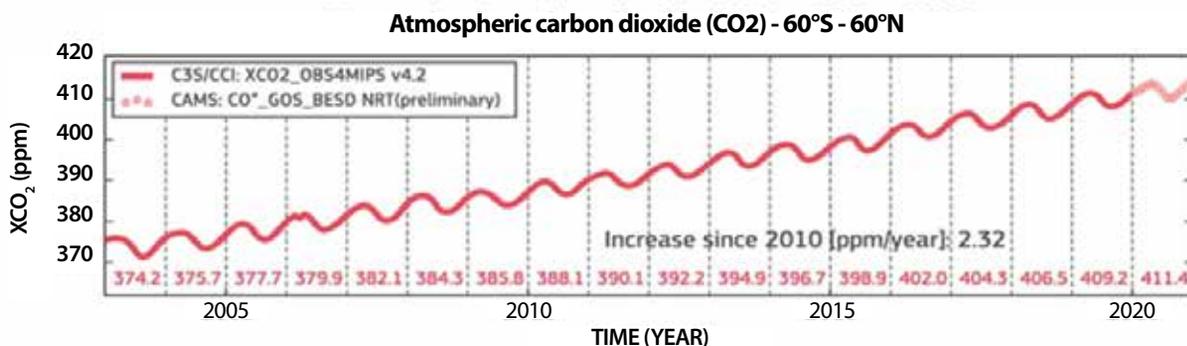
par **Nathalie Vercruyse**

Ingénieure de formation, diplômée en relations internationales, a travaillé à la Commission dans les domaines de la recherche et de la prospective, pensionnée depuis 2019. Membre de EU Staff 4 Climate, groupe proactif acteur de la transition écologique, au sein des institutions européennes.

La seule approche de réponse est au niveau mondial, certes, mais aussi au niveau de chaque état, chaque région, chaque ville. Il nous faut diminuer dès maintenant et de 7% par an les émissions, sinon de multiples crises vont s'enchevêtrer, mettant en danger des millions de personnes, sur tous les continents.

Le danger des illusions techno-fixes

Pourquoi les politiques sont-elles alors si timorées pour imposer des mesures fortes ? Certes les engagements des États se multiplient, mais ne sont pas à la hauteur de l'enjeu.



Data: 2003-2019:XCO2_OBS4MIPS(v4.2);2020:CAMS(NRT) - Satellites: SCIAMACHY/ENVISAT+GOSAT+OCO-2 - Credit: C3S/CCI/CAMS/Univ.Bremen/SRON

SOCIÉTÉ

Fatih Birol, le directeur de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), affirme que les émissions polluantes vont connaître cette année leur deuxième plus forte hausse de l'histoire, alors même que l'économie mondiale a été bouleversée par la pandémie de Covid-19. "A ce stade, les données ne correspondent pas aux promesses, et le fossé ne cesse de se creuser", met-il en garde. Il a ainsi souligné que plus de la moitié des réductions nécessaires pour parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050 reposent certes sur la fermeture de centrales à charbon mais aussi sur des innovations techniques qui n'existent pas encore, ou ne sont pas reproductibles ou extensibles. Il est si tentant de croire aux techno-fixes plutôt

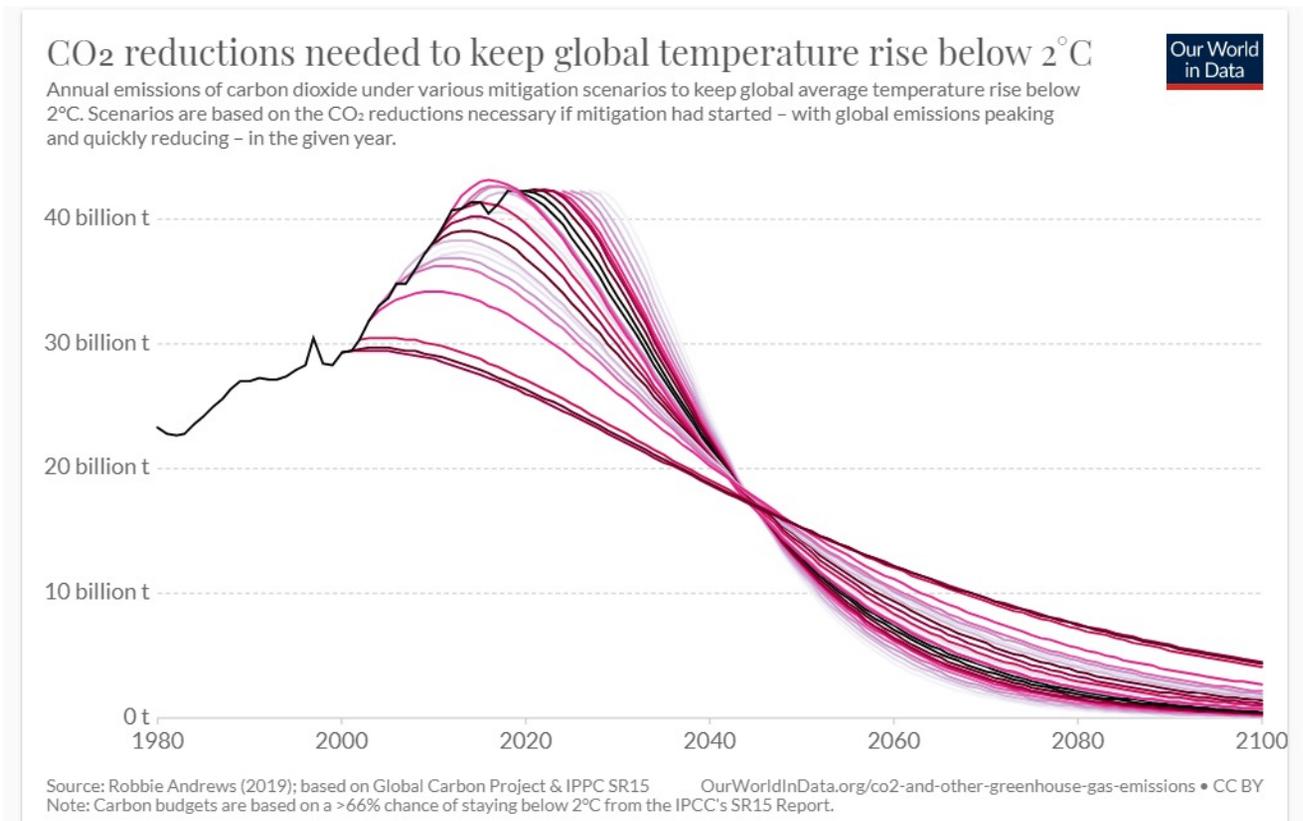
que de promouvoir la réduction des usages. Jusqu'au tournant des années 2000, d'aucuns voyaient d'un bon œil les premières approches proposées. Mais en creusant au-delà des promesses et des discours, l'on comprend, notamment grâce aux travaux du Shift Project, la folie de se reposer sur des mirages technologiques. En face des courbes montrant inexorablement la montée en puissance des GES d'origine anthropique, on nous vend l'idée que l'innovation et l'efficacité énergétique nous sauveront face au péril climatique. L'observation des courbes montre pourtant que l'étau se resserre inexorablement. Les techno-fixes mirobolants, telle la bioénergie avec capture et stockage du carbone, apparaissent rassurants,

mais ils ne sont guère applicables à l'échelle de la planète. On voudrait même nous vendre l'idée de la géo-ingénierie : l'Homo Deus sera plus fort que les Titans ... Alors dormons donc tranquilles¹, vraiment ?

Il est temps d'ouvrir les yeux

Aucun de ces mirages technologiques nous épargnera des changements systémiques, notamment la réduction des usages des ressources de la terre et la protection de la biodiversité. Le graphe ci-dessous montre les émissions de CO₂ en fonction du temps, selon différents scénarios de réduction d'émissions (Rapport spécial 1.5 °C du GIEC). Il illustre le caractère

¹ Jean-Marc Jancovici : Dormons tranquilles jusqu'en 2100 et autres malentendus sur le climat et l'énergie (2015)





plus ou moins abrupt des réductions d'émissions de CO₂ requises, et indique que l'ultime recours serait ces émissions dites 'négatives'².

Il est indéniable que nous nous dirigeons vers un monde avec des problèmes de plus en plus nombreux et aigus, mais avec de moins en moins de ressources. Devant ce constat, il nous faut redoubler d'efforts pour alerter les décideurs sur l'urgence et demander des changements systémiques. Par exemple, le Shift Project propose notamment son Plan de Transformation de l'Economie. Cette organisation, et bien d'autres, nous appellent à ouvrir les yeux pour éviter des chocs brutaux.

² Les technologies à émissions négatives sont critiquées notamment pour leur dangerosité, leur impact sur les éco-systèmes et les dépenses gigantesques qu'il faudrait engager pour les déployer à l'échelle exigée.

Elles viennent aussi avec des solutions mais la fenêtre d'opportunité se referme rapidement. De plus, l'effort à faire est très important, et d'autant plus important que nous nous réveillerons plus tard de nos mirages. Il est temps d'ouvrir les yeux et de prendre des décisions. Sinon, le système se régulera de lui-même, en relâchant ses 'tensions' via encore plus de catastrophes climatiques, épidémies, crises économiques, crises sociales etc., sans exclure des guerres. "Ce n'est que si les secteurs public et privé se rassemblent que la transition vers une économie sobre en carbone sera possible", nous rappelle le réassureur Swiss Re³.

³ Notons l'inassurabilité de ce monde - Novethic (mai 2021): le réchauffement climatique coûte si cher qu'il devient inassurable

Le vrai bonheur pour demain ?

Réveillons-nous. Il est impératif pour chaque citoyen de bien comprendre les enjeux, et de devenir un Consomm'Acteur. Donc, jeune ou moins jeune, prenons le temps de nous former sur la problématique Énergie-Climat. Pour prendre les décisions éclairées, et surtout pas des décisions en silo, mais dans une démarche systémique! Il est temps, dramatiquement temps, de mettre à jour nos logiciels du 'toujours plus'. Au lieu de tableter sur une croissance perpétuelle, ce qui est une pure illusion, organisons au mieux la sobriété, pour nous permettre de sauvegarder ce qui nous est essentiel dans la société. Le vrai bonheur sera-t-il finalement pour demain ⁴ ? ■

⁴ Philippe Bihoux - « Le bonheur était pour demain », Editions Seuil, 2019

Pensionnée, Brigitte vaccine

par Monique Théâtre



En février 2021, la Belgique a lancé un appel aux médecins et aux infirmiers/ères volontaires dans le cadre de sa campagne de vaccination. Notre ancienne collègue et membre du CA Belgique, Brigitte Raus, a directement répondu présent et nous fait part de son expérience.

Qu'est-ce qui t'a poussée à te porter volontaire et comment s'est déroulé ton « recrutement » en tant qu'infirmière vaccinatrice ?

J'avais entendu à la télévision l'appel à volontaires pour les premiers sites qui allaient s'ouvrir à Bruxelles. Pensionnée depuis 2019 et infirmière de formation - j'ai travaillé durant 22 ans au sein du service médical de la Commission - je me suis dit que je pouvais mettre à disposition quelques heures de mon temps libre pour participer à cette importante opération de vaccination de masse. Après avoir envoyé mon CV via la Plateforme solidaire de l'AViQ¹, j'ai été mise sur une liste d'attente. Les deux premiers centres bruxellois à être

fonctionnels, à savoir Heysel et Pachéco, étant un peu éloignés de mon domicile à Kraainem, j'ai préféré attendre l'ouverture de centres plus accessibles pour moi. En mars, un centre s'est ouvert à Zaventem - que j'ai tout d'abord intégré - suivi de peu par l'ouverture de la Sucrerie à Wavre où je vaccine toujours actuellement. Quant au statut, on a le choix entre un contrat d'indépendant complémentaire

ou celui d'intérimaire - ce qui est mon cas -, la condition étant de s'engager pour des prestations de minimum quatre heures. Pour ma part, je vaccine en moyenne deux fois par semaine.

Qu'en est-il de l'accueil des volontaires et de l'organisation dans ces centres de vaccination ?

Dans les deux centres - Zaventem et Wavre - que j'ai pu expérimenter, l'accueil a été parfait et vraiment très agréable. Une séance d'information d'environ une heure est prévue pour expliquer la configuration du centre, le nombre de boxes, le travail précis du personnel soignant et des bénévoles, les horaires, etc. A Zaventem, chaque infirmière dispose de son propre box et d'une secrétaire qui s'occupe de l'administration. A Wavre, l'infirmière est chargée tant de la vaccination que de compléter les documents. Un(e) autre volontaire a la tâche de préparer les seringues au fur et à mesure des vaccinations. Une alternance des « shifts » est mise en place, ce qui fait que les infirmières tantôt vaccinent, tantôt s'occupent de préparer les vaccins. Les responsables du centre font partie du corps médical et il y a toujours en permanence un médecin sur place (obligatoire en Belgique) en cas de problèmes, un pharmacien (le matin et le soir pour vérifier le nombre de vaccins, etc.) et bien sûr des « stewards » bénévoles chargés de l'accueil et de la prise en charge des citoyens.

¹ Agence pour une Vie de Qualité

La présence de militaires est également à signaler pour assurer la protection des centres et des stocks de vaccins - qui sont livrés une à deux fois par semaine - et pour donner un sentiment de sécurité aux personnes y travaillant et à la population. A l'heure actuelle, le centre vaccine environ 1.000 personnes par jour. Sur une période de quatre heures, une infirmière administre une cinquantaine de doses de vaccin.

Comment se passent les contacts avec la population ? Observe-t-on des différences de comportement entre les seniors et les plus jeunes ?

Les quelques instants que dure le passage dans le box pour recevoir le vaccin, même s'ils sont courts, sont vraiment très agréables. Les infirmières posent en général quelques questions complémentaires à celles du formulaire pré-requis sur l'état de santé général, ce qui crée un contact plus étroit. Les seniors très âgés qui ont fait partie de la première vague étaient en général conscients de l'importance de la vaccination mais aussi très confiants vis-à-vis de l'efficacité du vaccin. Ils n'avaient aucune appréhension et étaient même très détendus. A présent que nous vaccinons les plus jeunes, l'attitude est parfois un peu différente. Certains ne se font vacciner que parce qu'ils y sont obligés, devant par exemple voyager pour leur travail, ou pour d'autres raisons professionnelles ou personnelles. Ils posent plus de questions au sujet des éventuels effets secondaires, de leur durée, etc. Tout ceci prend parfois plus de temps car on sent qu'ils ont besoin d'être rassurés. Mais on peut dire que plus de 90% des personnes que j'ai vaccinées étaient vraiment très sereines car convaincues de la nécessité d'être vaccinées. Pour ce qui concerne les éventuels effets secondaires durant les quinze minutes de calme imposées après la piqûre, ils ont été vraiment marginaux, on n'a relevé que de très minimes réactions vagues qui n'ont pas perduré.



Quel bilan tires-tu de cette expérience ?

Un bilan extrêmement positif ! Je n'imaginais pas que cela me procurerait autant de satisfaction. J'ai toujours adoré mon métier d'infirmière et cela m'a permis de m'y replonger en tant que pensionnée. De plus, l'organisation dans ces centres de vaccination est parfaite à tous points de vue, le timing prévu est respecté, la logistique suit et l'ambiance qui y règne est des plus sympathiques. Il y a une réelle solidarité et un esprit d'équipe qui se développe spontanément entre les médecins, les infirmières et les nombreux bénévoles qui se sont portés volontaires pour participer à cette entreprise nationale. Le nombre de « MERCI » que l'on reçoit quotidiennement témoigne de la gratitude de la population à l'égard de tous ces volontaires qui s'investissent à fond dans cette entreprise. Dès la première annonce, les candidatures n'ont pas cessé d'affluer et tous les médecins, infirmières et bénévoles continueront à être présents et à participer à cette vaste campagne tant qu'il y aura encore des citoyens à vacciner. ■

Au 30 juin 2021, la Belgique compte 144 centres de vaccination Covid-19 : 94 en Flandre, 40 en Wallonie et 10 en Région de Bruxelles-capitale.

Les obligations des pensionnés

par Julien Reichstadt
Assistant Section Éthique de la DG HR de la Commission

Lorsqu'ils terminent leur service à la Commission, les fonctionnaires et agents restent tenus de respecter certaines obligations. Les futurs pensionnés se voient proposer des séminaires de préparation à la retraite, les informant des règles qui continueront à s'appliquer durant leur après-carrière. Ils signent également une déclaration éthique, par laquelle ils confirment être pleinement conscients de la permanence de certaines obligations à l'égard de la Commission.

Ces règles sont prévues aux articles 16, 17 et 19 du statut et concernent les activités professionnelles post-service, les informations acquises lors des fonctions et les témoignages en justice. Certaines de ces obligations s'appliquent sans limitation de durée alors que d'autres ne valent que pour un laps de temps déterminé.

En matière d'activité professionnelle

Les règles applicables sont définies par l'article 16 du statut. Les anciens membres du personnel sont tenus de respecter les devoirs d'honnêteté et de délicatesse quant à l'acceptation de certaines fonctions ou de certains avantages. Ce principe vaut sans limitation de durée. De manière plus concrète, **les pensionnés qui envisagent d'exercer une activité professionnelle dans les deux années qui suivent la cessation de leurs fonctions doivent le déclarer à la Commission au moyen d'un formulaire spécifique.** Ce formulaire de « déclaration d'intention d'exercer une activité professionnelle » comprend plusieurs parties à renseigner avec des questions posées sur les fonctions occupées à la Commission, sur le futur employeur et sur les missions envisagées dans le cadre de la nouvelle activité. L'Autorité Investie de Pouvoir de Nomination (AIPN) dispose d'un délai de 30 jours pour statuer.

Si l'activité envisagée a un lien avec celle exercée par l'ancien membre du personnel durant ses trois dernières années de service et risque d'être incompatible avec les intérêts légitimes de l'Institution, l'AIPN peut suivant les cas, soit refuser l'exercice de cette activité soit conditionner son accord à toute condition qu'elle juge appropriée.

Les anciens membres du personnel d'encadrement supérieur ne sont en principe pas autorisés, durant les douze premiers mois qui suivent la cessation de leurs fonctions, à entreprendre une activité de lobbying ou de défense d'intérêts vis-à-vis du personnel de leur ancienne institution pour le compte de leur entreprise, de leurs clients ou de leurs employeurs concernant des questions qui relevaient de leur compétence pendant leurs trois dernières années de service. La Commission publie annuellement des informations concernant la mise en œuvre de cette règle, y compris une liste des cas évalués, en accord avec les règles correspondantes sur la protection des données personnelles.

Activités non rémunérées

Toutes les activités ne constituent cependant pas des activités professionnelles au sens de l'article 16 du statut. Cette précision est d'importance. Beaucoup de pensionnés continuent à s'engager socialement et à aider les autres. Nombreux sont ceux qui investissent leur retraite en développant des projets ou en s'inscrivant auprès d'associations ou d'organisations diverses. Par définition, ces activités effectuées de manière bénévole et occasionnelle ne comportent aucun risque pour l'institution.

Pour autant que les activités suivantes ne donnent pas lieu de la part de l'ancien membre du personnel à des actions de lobbying ou de défense d'intérêts vis-à-vis de son ancienne institution, qu'elles ne soient

pas rémunérées ou ne génèrent pas de revenus et qu'elles soient réalisées à titre individuel, **aucune demande ni aucune autorisation ne sont nécessaires pour :**

- **les activités non rémunérées sans lien avec les activités de l'UE**, exercées dans un cadre strictement personnel, de temps en temps uniquement, en cas de besoin. Entrent dans cette catégorie les activités caritatives ou humanitaires, celles liées au sport ou au bien-être, celles qui découlent de convictions politiques, religieuses, syndicalistes ou philosophiques ainsi que celles à caractère artisanal, artistique et culturel

- **les activités d'enseignement non rémunérées** (à moins qu'elles ne soient exercées pour une entité commerciale).

Pour plus d'information, voir l'article 16 du statut et la décision de la Commission C(2018)4048.

En matière de confidentialité

L'ancien membre du personnel s'abstient de toute divulgation non autorisée d'informations portées à sa connaissance dans l'exercice de ses fonctions, à moins que ces informations n'aient déjà été rendues publiques ou ne soient accessibles au public. Cette règle est prévue par l'article 17 du statut qui précise que cette disposition perdure après la cessation des fonctions. Elle s'applique donc sans limitation de durée.

Beaucoup de pensionnés écrivent ou publient des articles sur des matières traitant de l'UE. L'article 17 bis ne s'applique plus une fois à la retraite. Il n'y a plus besoin d'autorisation préalable mais le **principe de confidentialité** demeure.



En matière de témoignages

L'ancien membre du personnel ne peut faire état en justice, à quelque condition que ce soit, des constatations qu'il a faites en raison de ses fonctions sans l'autorisation de l'AIPN. S'il est appelé à témoigner en justice, l'ancien membre du personnel doit faire état de sa citation (la transmettre) et **solliciter l'accord de l'AIPN**.

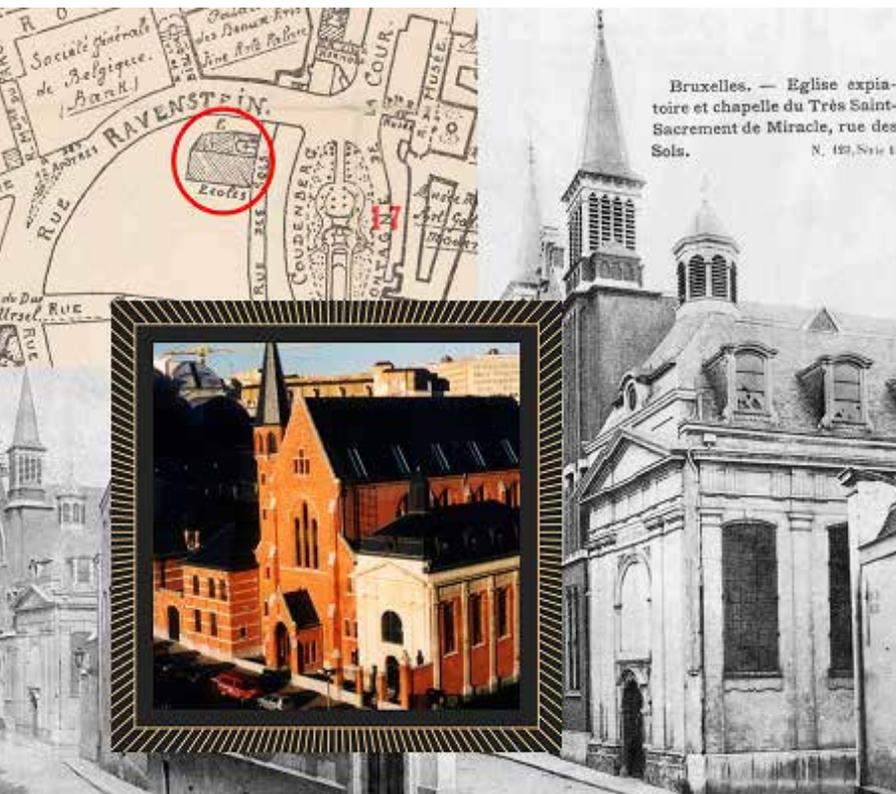
Voilà pour le rappel des règles auxquelles restent assujettis les pensionnés. Pour plus d'informations, les anciens membres de la Commission peuvent contacter l'unité HR.E.3 à l'adresse mail suivante : **HR-ETHICS@ec.europa.eu** ■

La Chapelle van Maerlant, une chapelle pour l'Europe, un centre oecuménique

par Jürgen Erdmenger et Philippe Loir

Au bas de la rue Belliard, dans la rue van Maerlant, se trouvent deux bâtiments qui détonnent au milieu des constructions modernes. Il s'agit d'un bâtiment néogothique en briques rouges surmonté d'un clocher auquel est accolée une chapelle en pierre de taille. Ces bâtiments ont eu une histoire mouvementée avant d'atterrir dans ce qui est devenu le Quartier européen.

du Midi dans le quartier, peu développé alors, de la vallée du Maelbeek. Ils ont été occupés en 1908 par une congrégation religieuse qui les a abandonnés en 1974. Le bâtiment principal a été acheté en 1999 par la Commission européenne qui l'a transformé en centre de visites et en bibliothèque. La chapelle a été acquise par une association sans but lucratif fondée par des fonctionnaires des Institutions européennes dans le but de conserver un lieu de prière au cœur du Quartier européen. Les contributions financières pour son achat ont été apportées par les conférences épiscopales catholiques d'Europe (COMECE), par la conférence des Eglises européennes protestantes, par l'Ordre des Jésuites, la Fondation Roi Baudouin et de nombreuses contributions à titre individuel. Suite à cet achat l'espace intérieur de la chapelle a été entièrement restructuré.



Construits au 15^{ème} siècle rue des Sols dans le haut de Bruxelles, ils ont été déplacés au moment des travaux de la jonction ferroviaire entre les gares du Nord et

Sur une modeste surface de 147 m², il comporte désormais quatre niveaux dont une crypte de béton déposée dans le lit souterrain du Maelbeek comme une invitation au recueillement. Au rez-de-chaussée se trouve un hall pour l'accueil, la chapelle proprement dite est située au premier étage. La décoration en est sobre, les vitraux abstraits, dont le vitrail principal évoque la Résurrection, sont l'œuvre de l'artiste autrichien Thomas Reinhold. Ils ont été offerts par neuf régions autrichiennes. L'orgue est un don de l'Evangelische Kirche in Deutschland (EKD). Une salle de réunion et des bureaux sont situés au deuxième étage. La Chapelle de la Résurrection, appelée aussi « Chapelle

pour l'Europe », est catholique à vocation œcuménique. Les activités sont célébrées en plusieurs langues et sont offertes par les églises chrétienne, catholique, protestante, luthérienne, orthodoxe. Ce n'est pas une église paroissiale ; elle se veut un lieu de rencontres, de dialogue et de prière accessible à tous. Sa localisation au sein du Quartier européen donne au personnel des Institutions européennes la possibilité de la fréquenter. Les anciens y sont également cordialement invités, certains d'entre eux participent à l'organisation des services et des activités.

Les activités offertes

Pour répondre à ses objectifs, la Chapelle est ouverte surtout en semaine. Elle ouvre sa porte une première fois tôt le matin avant les heures de bureau pour la prière du matin. Ensuite un service d'accueil est assuré entre 11h et 15h. Des célébrations liturgiques des différentes églises participantes sont offertes en alternance entre 12h30 et 14h30 aux heures de pause pour les repas. Des services religieux peuvent avoir lieu exceptionnellement le soir. Des manifestations diverses sont souvent proposées en soirée : des conférences consacrées à la thématique « Europe et Valeurs » ou centrées sur le thème « Vie et Spiritualité » - des concerts de musique classique et moderne, des « Movie Nights » au rez-de-chaussée qui est parfois transformé en café convivial. Ce rez-de-chaussée abrite également des expositions consacrées à des sujets comme les icônes, la peinture, le dialogue interreligieux ou la vie sociale. La Chapelle propose aussi au deuxième étage de ses locaux des ateliers interactifs et des cours de formation visant le développement personnel et un approfondissement de la foi ainsi que des cours de détente et de méditation chrétienne. La Chapelle est enfin



disponible pour des célébrations en mémoire des fonctionnaires décédés. Toutes ces activités sont organisées par une équipe sous la direction de Krystian Sowa s.j. Il est épaulé par deux assistantes et quatre partenaires venant respectivement des églises catholique, protestante, anglicane et orthodoxe. ■

Chapelle pour l'Europe
Rue Van Maerlant, 22
1040 Bruxelles
Tél. 02 230 92 42
welcome@chapelforeurope.eu

par Monique Théâtre

Les gares belges, fleuron du patrimoine architectural

Avec leur architecture parfois monumentale, qu'elles soient d'époque ou ultra modernes, les gares belges font partie des plus belles au monde. Cette Année européenne du rail nous donne l'occasion de nous attarder dans certaines d'entre elles et de découvrir ces lieux de passage où l'on oublie souvent de lever les yeux pour les admirer.

LA GARE DE BRUXELLES-CENTRAL, la plus prestigieuse

L'idée de construire une gare centrale remonte à la fin du XIX^e siècle avec le projet d'établir une jonction Nord-Midi entre les gares en cul-de-sac du Nord et du Midi. Le projet est confié à Victor Horta dans les années 1930 mais ce n'est qu'après sa mort, en 1947, que l'architecte Maxime Brunfaut se voit confier la réalisation de la gare. Il élabore des finitions intérieures luxueuses autour d'un hall central prestigieux dans l'esprit de doter le centre de

Bruxelles d'une gare exceptionnelle destinée à accueillir des visites officielles. L'entrée principale donnant sur le carrefour de l'Europe se situe dans une façade en coin avec neuf hautes verrières symbolisant les provinces belges de l'époque. La gare est inaugurée le 4 octobre 1952 et la seule visite officielle qu'elle accueille fut celle de la reine des Pays-Bas.

LA GARE DE LIÈGE-GUILLEMINS, la plus futuriste

Inaugurée en 1838, la gare a dû faire face à de lourds changements engendrés par le développement du rail et des trains à grande vitesse. C'est l'architecte espagnol Santiago Calatrava Valls qui a complètement repensé la gare, avant de l'ouvrir au grand public en 2009 après 10 ans de travaux. Le volume de la voûte d'arcs fait de la gare de Liège l'une des plus spectaculaires d'Europe. Calatrava a traité avec soin l'éclairage naturel de ces espaces élancés, lui donnant des airs de cathédrale moderne. La salle des pas perdus est traversée par des ascenseurs à cage en verre. Véritable emblème de la ville de Liège, elle accueille aussi de nombreux événements.

LA GARE D'ANVERS-CENTRAL, la plus monumentale

Construite entre 1895 et 1905 à la demande du roi Léopold II, le terminus construit en pierre, recouvert d'un vaste dôme sur la salle d'attente, a été dessiné par l'architecte Louis de la Censerie dans le style éclectique en s'inspirant de celui de la gare de Lucerne. La structure de fer et de verre de 185 mètres de long sur 44 mètres de hauteur en fait un des plus beaux exemples de l'architecture ferroviaire en Belgique. Le viaduc des voies surélevées menant à la gare est également



▲ Gare d'Anvers-central

un ouvrage d'art remarquable. La gare est considérée comme l'un des bâtiments les plus fastueux et classée dans le top 5 des plus belles gares du monde.

LA GARE D'OSTENDE, la plus côtière

Ouverte en 1838, la gare d'Ostende était la première gare maritime de Belgique puisqu'elle reliait mer et terre grâce aux trains en provenance de toute la Belgique. Inspirée des travaux de l'architecte français François Mansart, on doit aux architectes Otten et Franz Seulen les bâtiments de la gare avec sa structure métallique construite en 1913, visible dans la façade. La gare est de style Belle Époque mais comporte également des éléments de style Louis XVI et certains détails Art Nouveau. Deux grosses tours carrées en saillie caractérisent l'aspect de la gare et entre ces deux tours a pris place une structure en verre éclairant la salle des pas perdus. La gare possède également un salon royal qui est devenu aujourd'hui ... le bureau du chef de gare.

LA GARE DE GAND-SAINT-PIERRE, la plus médiévale

La première gare a été inaugurée en 1837. En 1908, l'ingénieur-architecte Louis Cloquet se voit confier la réalisation de la nouvelle gare. Il opte pour un style éclectique avec un mélange d'éléments de l'architecture médiévale et orientale. La façade avant est couronnée de créneaux vénitiens et de tourelles indiennes. L'entrée centrale est flanquée de deux tours dont une tour d'horloge de 30 mètres de haut qui est encore aujourd'hui un point de repère. Le hall de la gare est entièrement décoré de scènes colorées, les peintures murales illustrent treize grandes villes belges. Le plafond est décoré d'une roue stylisée qui donne l'impression d'être en mouvement. Le bâtiment de la gare est un monument classé depuis 1995.



▲ Gare de Bruxelles-Luxembourg

LA GARE DE BRUXELLES-LUXEMBOURG, la plus ... européenne

Avant la création de la gare, on note en 1838 le début de la construction du quartier Léopold, conçu par l'architecte Tilman-François Suys, et en 1846, l'accord donné pour la concession d'une ligne de chemin de fer reliant Bruxelles au Grand-Duché de Luxembourg. La gare d'origine, due à l'architecte Gustave Saintenoy, a été mise en service en 1854. L'ancien bâtiment a été réaffecté et abrite aujourd'hui la Station Europe, point d'accueil et d'information du Parlement européen. Il présente vers la place du Luxembourg une façade de style éclectique, entièrement réalisée en pierre bleue, composée de cinq travées symétriques. Il a été classé monument historique en 1991. ■

N'oublions pas la petite gare de Watermael et ses bandeaux de briques qui ont maintes fois inspiré le peintre Paul Delvaux dans ses tableaux.

Roland Tavitian : de la macroéconomie à l'intégration des migrants

par Jocelyne Gaudin
et Robert Cox

A l'occasion de la rédaction de l'article "L'intégration des migrants à l'agenda de l'UE", l'Écrista a rencontré Roland Tavitian, membre de la section, ancien directeur à la DG Affaires sociales, et actuellement membre du Conseil d'Administration d'une association bruxelloise oeuvrant à l'intégration de migrants adultes et de leurs enfants.

Roland Tavitian a une formation d'économiste, diplômé des Hautes études commerciales de Paris, docteur ès Sciences économiques et M.A. de l'université de Harvard. Il débute comme chargé de mission à la direction de la Prévision du ministère français de l'Économie, effectue une mission pour la Banque mondiale avant d'intégrer, en 1961, la Commission des Communautés européennes à la direction générale des Affaires économiques (DG II). D'abord aux affaires monétaires, il devient, en 1965, directeur pour la politique économique à moyen terme, au moment où commencent les premières réflexions avec les pays membres pour une future Union économique et monétaire. C'est à ce moment qu'il recrute Ludwig Schubert, l'homme de "La Méthode".



En 1971, conscient des défis pour l'emploi des projets d'union économique et monétaire, il postule et obtient la direction pour l'emploi à la direction générale des affaires sociales (DGV). Il relance la politique commune de formation professionnelle en liaison avec le nouveau Fonds social européen et contribue au lent progrès de la reconnaissance mutuelle des titres professionnels. Il négocie la première directive relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes dans ces domaines (1976). Sa direction alimente, sous l'autorité du Commissaire aux affaires sociales et à l'emploi, Ivor Richards, et du directeur général Jean Degimbe, les premiers pas du dialogue social communautaire. Au début des années 80, il assure, en tant que

Il y a 50 ans, un pasteur italien, choqué par la manière dont les immigrés étaient laissés pratiquement sans aide ni pour leur accueil, ni pour leur formation, fonde « Siréas - Service International de REcherche et d'Action Sociale ». En 2020, l'association accueille quelque 2000 stagiaires, dont la plupart trouvent rapidement un emploi.

Groupe Siréas -
« Accueillir - Former - Intégrer »

<https://sireas.be>

directeur, le secrétariat d'un groupe de travail qui aura une forte influence sur le futur de la politique sociale européenne. Ce groupe 'Croissance, compétitivité, emploi', constitué d'experts indépendants, rédigera les prémices de ce qui constituera l'architecture du volet social de la Commission en fonction à partir de 1985. Après son départ de la Commission, Roland restera d'ailleurs conseiller du Commissaire Richard.

Lorsque nous avons rencontré Roland Tavitian, il ne nous a pas parlé de ce passé. Il a tenu à présenter aux lecteurs de l'Écrin son engagement dans l'association bruxelloise Siréas, dont il est membre du Conseil d'administration.

Nous lui laissons bien volontiers la parole :

"L'intégration, nous dit Roland Tavitian, est la suite naturelle de l'importante immigration que l'Europe occidentale a connue depuis la fin de la 2e guerre mondiale. Son processus, diffus et dispersé, est mal connu. Mais elle s'est évidemment compliquée avec le passage depuis 20 ans d'une immigration demandée par l'industrie à une immigration subie sous la pression des sociétés d'origine. Dans ce processus, le rôle central de l'école et de l'entreprise (parfois oubliés) est complété par l'intervention des pouvoirs publics et notamment des autorités locales qui développent des programmes de soutien par l'intermédiaire de nombreuses associations. L'Union européenne, qui les soutenait déjà par ses subventions dans le cadre du Fonds social européen, a explicité pour la première fois l'objectif d'intégration en créant en 2015 le FAMI (Fonds Asile, Migration, Intégration).

Siréas est l'une de ces associations actives en Belgique pour le soutien à l'intégration. Sa particularité est de couvrir l'ensemble des étapes de l'intégration, comme l'indique sa devise: Accueillir - former - intégrer. À côté de la formation à un premier emploi - sous le terme d'insertion socio-

professionnelle (ISP) - qui représente la moitié de son budget, elle offre aussi des services d'accueil et de conseil juridique, ainsi qu'un important programme d'éducation permanente qui vise à préparer son public à une pleine citoyenneté dans le pays d'accueil. Aujourd'hui, l'aide aux plus défavorisés, où le monde de l'immigration occupe une partie importante, est une voie essentielle pour préserver la cohésion sociale de nos pays, sérieusement menacée par l'aggravation des inégalités. Celle-ci, déjà manifeste dans la crise sanitaire, s'accroîtra avec le développement de l'ère numérique si l'on se croise les bras.



Mais les financements publics et les associations comme Siréas, devront répondre au développement des nouvelles technologies et au passage à l'ère numérique qui vont transformer le contenu de la plupart des métiers: il faudra financer et fournir des formations plus exigeantes. Il est à craindre que l'accès aux ressources de financement ne devienne encore plus disputé; la concurrence sera sévère entre les demandes pour l'éducation, pour la santé, pour l'aide aux plus défavorisés".

Merci à Roland Tavitian pour ces importants propos et souhaitons lui de continuer à concilier cet engagement associatif très demandeur avec une retraite bien méritée. ■

Dieter Frisch, *90 ans du compteur*

par Daniel Guggenbühl

L'homme qui nous accueille au septième étage d'un immeuble du quartier du Cinquantenaire, où il vit seul depuis le décès de sa femme, est un gentleman qui n'a rien perdu de sa vivacité d'esprit, de sa vitalité et de sa simplicité.

Dans l'entrée nous découvrons la photo de ses huit petits-enfants et, dans son salon, de belles statuettes et quelques masques expressifs africains. Dieter nous explique qu'il s'est pris de passion pour l'art africain lors de son premier voyage en Afrique en 1964. Pour le moment, cependant, nous sommes en 2021, l'année de ses 90 ans, à l'occasion desquels il a, comme il dit, « subi une avalanche de messages » de fidélité et d'amitié de ses anciens collègues de la DG VIII de la Commission (Développement), dont il fut le directeur général. Le développement est resté la passion de sa vie.

Interprète à haut niveau

La jeunesse de Dieter s'est passée dans un village du Palatinat, à environ 35 kilomètres de la frontière française, où sa famille avait trouvé refuge pour fuir les bombardements de Francfort. L'oncle chez lequel Dieter était réfugié pendant la guerre hébergeait dans son exploitation vi-

ticole des prisonniers français qui lui apprirent les premiers rudiments de la langue française. Ils étaient intégrés dans la vie familiale et sont devenus des amis. C'est ainsi qu'il est devenu francophile. Après la guerre, la région faisait partie de la zone d'occupation française, le français devint première langue étrangère et l'enseignement, jusqu'au baccalauréat, était dispensé sur le modèle français, qu'il s'agisse du système de notation, de la distribution des prix ou d'autres modalités. Par la suite, Dieter obtint un diplôme d'interprète à l'université de Heidelberg et commença à haut niveau sa vie professionnelle à Bonn en tant qu'interprète free lance : pendant trois années, il côtoyait d'éminents personnages tels que le chancelier Adenauer ou des hommes d'État en visite dans la capitale fédérale de l'époque. Une photo le montre ainsi en 1954 à côté du chancelier en présence du négus d'Éthiopie. Il nous raconte la visite d'État du shah de Perse avec sa femme, la belle Soraya. L'impératrice l'a toutefois profondément déçu car, bien que parlant plusieurs langues, elle n'avait rien de substantiel à dire dans aucune de ces langues. Cependant, ne voyant finalement pas son avenir dans l'interprétariat, Dieter se lança dans de nouvelles études à l'université de Bonn et en sortit

diplômé en sciences économiques. C'est pourtant en tant qu'interprète qu'il arriva à Bruxelles fin 1957. Il y rejoignit la petite équipe de cinq interprètes qui, à Val Duchesse, assumaient toute la charge d'interprétation dans la négociation des traités de Rome. Parmi les cinq se trouvait sa future femme, la Luxembourgeoise Josée Reichling. Leur mariage en 1959 attira l'attention - même les félicitations du président Hallstein - car c'était le premier mariage « binationnel » de deux agents de la Commission. Dieter participa souvent, pendant deux ans, aux réunions de la Commission Hallstein, qui se tenaient en français, une traduction n'étant nécessaire que lorsque le commissaire allemand, Hans von der Groeben, s'exprimait dans sa langue maternelle.

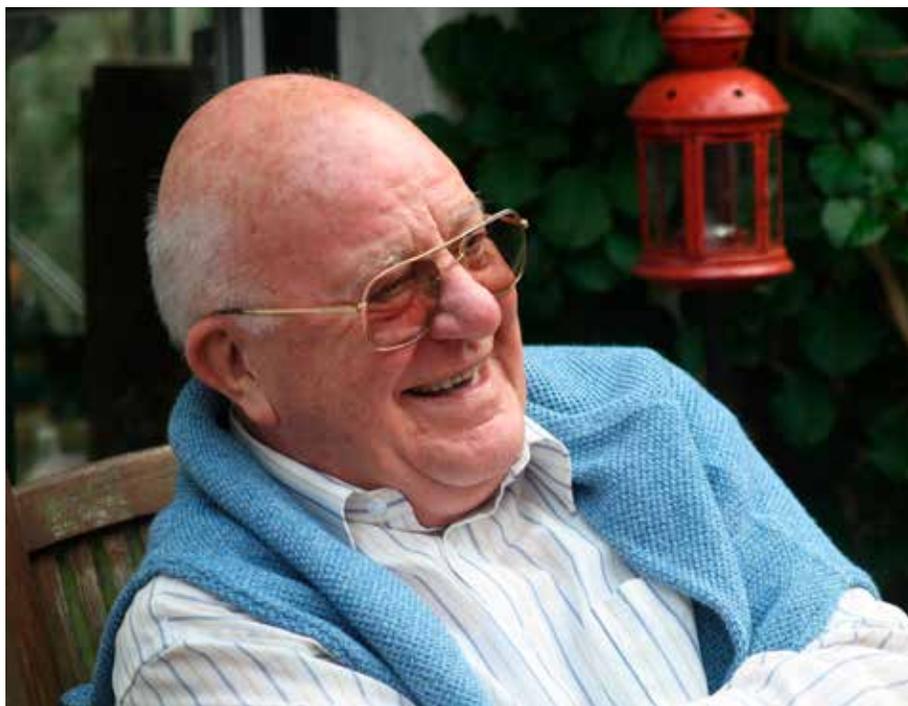
Au service du développement

En 1960, Dieter entra à la DG Concurrence et en 1964 il devint l'assistant du directeur général de la DG VIII avant d'être nommé, dans cette DG, chef de division « politique et études de développement », une fonction impliquant un travail de conception, auquel s'intéressait directement le commissaire Claude Cheysson. La fonction de directeur « dépenses » de la DG Budget qu'il exerça ensuite de 1977 à 1981 fut

une sorte de parenthèse, certes techniquement enrichissante, mais dans laquelle il n'a pas, comme il dit, « laissé son âme ». Celle-ci ne trouva son plein épanouissement que lorsqu'il devint directeur général de la DG VIII en 1982. Ses anciens collaborateurs lui attribuent un rôle important dans ce qui caractérisait la DG VIII de l'époque : esprit d'équipe, ambiance motivante, engagement pour la cause humaine (« working in DG VIII is not just a job »), sans lourdeur bureaucratique. Dieter appréciait le côté « visionnaire » de son commissaire, Edgard Pisani, avec qui il avait une bonne relation et qui lui laissait une grande marge de manœuvre. Sa coopération avec le commissaire suivant, Lorenzo Natali, était également excellente. Cependant, une incompatibilité de tempérament, davantage que des divergences de fond, rendit la coopération avec le nouveau commissaire Manuel Marin tellement difficile que Dieter décida de quitter la Commission de son plein gré en 1993 après trente-six ans au service de l'institution, dont vingt-quatre dans différentes fonctions relatives au développement.

Une retraite active

Vous imaginez bien qu'un homme aussi engagé, voire passionné que Dieter n'allait pas rester inactif une fois retraité. Son hobby principal, sinon exclusif, reste le développement. En 2002, il devint vice-président du « board » du Centre européen de gestion des politiques de développement de Maastricht (ECDPM). Il y œuvra jusqu'en 2014 et publia, sous



l'égide du Centre, plusieurs ouvrages, dont une étude sur cinquante années de politique de développement de l'Union européenne. Dans une autre publication du Centre, il développa ses vues concernant le nouvel accord post-Cotonou et préconisa un accord UE-ACP global accompagné de trois « protocoles » régionaux, une approche reprise dans l'accord qui vient d'être conclu cette année. Dieter a aussi donné cours au Collège d'Europe de Bruges ainsi que dans le cadre d'un cycle « European master in human rights » à Venise. Enfin il fut un des fondateurs de l'ONG Transparency International, basée à Berlin, qui se consacre à la lutte contre la corruption et publie chaque année un classement des pays qu'elle intitule « Corruption perception index », suivi avec intérêt par les médias. Dieter a créé une

section « TI-Brussels » de l'ONG, qu'il a gérée pendant dix ans. Elle assumait des fonctions de section nationale belge, mais aussi et surtout les relations avec les institutions européennes. Jetant un regard sur la construction européenne, notre ami ne peut s'empêcher de considérer que le miracle initial fut celui de la réconciliation entre la France et l'Allemagne, deux pays longtemps ennemis héréditaires. En 1945, il n'aurait pas pu imaginer qu'il travaillerait un jour dans une institution européenne en bonne entente avec des collègues européens, notamment français. C'est la paix retrouvée après la guerre et la réconciliation qu'il convient de rappeler sans cesse, autant que les avancées concrètes réalisées par la construction européenne. ■

Eddie Bonesire - En mots et en photos : la passion de traduire

par Jocelyne Gaudin

“Le travail est remarquable, grâce en premier lieu à la qualité et à la pertinence des photos, prises par Eddie Bonesire”; notait un critique à l’occasion de la parution, en avril dernier, d’un livre en hommage à Jacques De Decker¹, journaliste, écrivain, ancien Secrétaire perpétuel de l’Académie royale de langue et de littérature française de Belgique, disparu un an plus tôt. “Un livre d’images et de mots,” écrivait un autre critique, car près de 200 auteurs, connus ou proches, dialoguent à travers leurs mots avec un presque aussi grand nombre d’images captées par Eddie Bonesire.

Certains reconnaîtront, dans le photographe Eddie Bonesire, leur ancien collègue. En effet, jusqu’en 2015, Eddie travaillait au Conseil. Traducteur, interprète et terminologue, il a notamment contribué au lancement de la base de données terminologique IATE (InterActive Terminology for Europe - Terminologie interactive pour l’Europe), permettant, via une infrastructure web, d’améliorer la disponibilité et la normalisation des informations dont ont besoin les linguistes des différentes institutions et agences de l’UE, mais aussi le grand public. Dès 2004, Eddie expose ses premières œuvres, qui associent souvent photos et écriture : “pour introduire mes photos, j’avais besoin d’écrire mes propres textes”, dit-il. Au moment de cette première exposition, il est encore autodidacte. De 2017 à 2019, il suit un troisième cycle d’études en photo-

graphie, dans la classe de Ute Mahler et Ingo Taubhorn, à la Ostkreuzschule für Fotografie de Berlin.

En 2015, les photos de son livre “Im Krieg sagtest du einmal ...”, préfacé par Elmar Brok, sont exposées au Parlement européen, à l’occasion du 70ème anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale. En 2019, dans “Monsieur W”, les images et les textes à propos d’un homme “presque ordinaire” du bassin industriel du Hainaut, rendent plus proche l’histoire politique et sociale de la Belgique du 20ème siècle. En 2021 sera publié “Walter Benjamin, Orte einer Berliner Kindheit - Lieux d’une enfance berlinoise”, dont certaines photos ont été sélectionnées et exposées en 2020 lors des rencontres cinématographiques de Cerbère/Portbou (France/Espagne). Et il espère aussi finaliser un autre projet, autour d’un hameau autrefois industriel, Le Levant de Mons, en résonance avec le film d’Henri Storck et Joris Ivens “Misère au Borinage”, tourné en 1933, en partie sur les mêmes lieux.

Dans ces projets, Eddie part de l’histoire d’une ou plusieurs personnes, s’intéresse aux événements, au contexte historique dans lequel ces personnes ont vécu : “avant de photographeur, je fais pas mal de recherches, je me balade, je piste mon sujet. J’aime entrer dans un univers où les textes complètent les images” explique-t-il. Est-ce cette approche qui a ému et enthousiasmé ceux qui ont vu le livre-hommage à Jacques De



Decker ? “Pour ce livre, je n’ai pas raconté l’histoire ; chaque objet, chaque lieu de son univers pouvait être prétexte à un texte. J’ai pris les clichés le plus discrètement possible, sans trop d’effet de lumière, j’ai essayé de ne pas déplacer les objets, j’ai utilisé la lumière ambiante, la lumière fait partie du lieu photographié, elle faisait partie du lieu comme le vivait Jacques ; ce sont ses amis, ses proches qui ont raconté ... Et ce titre très inattendu ? “c’est une expression de Jacques De Decker ! il disait “je vais promener ma truffe” lorsqu’il partait se balader en ville, d’un endroit à l’autre, sans plan précis, dans une librairie ou un café ou une brocante ... j’ai suivi ses pistes” répond Eddie Bonesire avec humour !

Pour retrouver l’ensemble des publications d’Eddie Bonesire : <https://ebonesire.net>

¹ « Je vais promener ma truffe » - Editeur Jan Martens, Marot S.A., 2021

KEY FIGURES ON EUROPE

Do you want to get a quick, interactive overview of a selection of key figures for your country and compare it to others? Take a look at Eurostat's digital publication: « Key figures on Europe - Statistics visualised ». You can explore key EU statistics in three chapters: People and society, Economy and business, Environment and natural resources. To start, you select a country, then move your mouse over the blue icons in the images to discover more on each topic. If you click on the icon, you can visualise the situation of your country and compare it to other European countries.

Eurostat - Key figures on Europe

LE RAPPORT SCHUMAN SUR L'EUROPE, L'ÉTAT DE L'UNION 2021

La Fondation Robert Schuman a publié sa 15^{ème} édition (2021) du « Rapport Schuman sur l'Europe, l'état de l'Union », ouvrage de référence pour les décideurs européens. Il propose un bilan des réalisations concrètes dans le cadre de la crise sanitaire et des nouvelles formes de solidarité, se concentrant sur les profondes transformations politiques et économiques en cours. Une section complète est consacrée au rôle de l'Europe dans le monde. L'ouvrage propose également des cartes originales qui synthétisent les principaux enjeux européens et mondiaux, ainsi qu'un ensemble de statistiques commentées. Ce rapport, réalisé sous la direction de Pascale Joannin, est disponible en versions papier et numérique.

E-AMBROSIA, LE REGISTRE DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES DE L'UE

La politique de qualité de l'UE vise à protéger les dénominations de produits spécifiques afin de promouvoir leurs caractéristiques uniques liées à leur origine géographique et au savoir-faire traditionnel. Les produits peuvent être assortis d'une « indication géographique » (IG) si elles ont un lien spécifique avec le lieu de production. La reconnaissance des IG permet aux consommateurs de choisir en toute confiance et de distinguer des produits de qualité tout en aidant les producteurs à mieux commercialiser leurs produits. e-Ambrosia est un registre légal des dénominations des produits agricoles et des denrées alimentaires, des vins, des produits vinicoles aromatisés et des boissons spiritueuses qui sont enregistrés et protégés dans toute l'UE. Il fournit un accès direct aux informations sur toutes les indications géographiques enregistrées.

Source : Europa

112, NUMÉRO D'URGENCE UNIQUE EUROPÉEN

Le 112 est le numéro d'urgence européen que vous pouvez composer gratuitement à partir d'un téléphone fixe ou portable, où que vous soyez dans l'UE. Il vous mettra directement en communication avec les services d'urgence : police, pompiers et ambulance. Les numéros d'urgence nationaux sont toujours en service, parallèlement au 112. Mais le 112 est le seul numéro que vous pouvez composer pour joindre les services d'urgence dans tous les pays de l'UE. Il est également utilisé dans certains pays hors UE tels que la Suisse et l'Afrique du Sud.

DÉCOUVRIR BRUXELLES !

L'asbl Bruxelles Bavard vous invite à découvrir et surtout à aimer Bruxelles. En compagnie d'un guide « bavard », elle vous fait découvrir les multiples facettes de la capitale dans le cadre de promenades thématiques. De la Grand-Place aux quartiers Art nouveau, du chocolat aux bières belges, de Bruegel à la bande dessinée, vous pouvez ainsi goûter toutes les saveurs de la belgitude. En quelques heures, en autobus ou à pied, les incontournables du patrimoine et de l'art de vivre bruxellois sont révélés durant tous les week-ends de l'année dans le cadre d'un programme diversifié.

info@bruxellesbavard.be
Tél. 0487 60 21 31 - 02 673 18 35

VISITES ET CONFÉRENCES VIRTUELLES

« Conferentia » propose tout au long de l'année un choix remarquable de visites guidées et de conférences culturelles en ligne. Les intervenants sont tous des guides-conférenciers diplômés, des historiens, des historiens de l'art ou encore des experts des sujets proposés. Ils vous font découvrir en direct un musée, un lieu, un artiste ou une personnalité historique. Certaines conférences sont gratuites et d'autres payantes. Avec ce format, on peut continuer à se cultiver et apprendre de nouvelles choses depuis son salon. Une manière confortable et sûre de découvrir le monde.

<https://www.conferentia.fr>

Fibonacci et les chiffres romains

par Michel Audoux

Entré à Euratom en 1964, ancien chef d'unité chargé des Télécommunications à la DG XIII et ancien conseiller dans le domaine du Marché intérieur (DG III). Pensionné depuis 1999.

C'est en lisant certains récents articles et quelques inepties à propos des chiffres romains que je me suis décidé à écrire ces quelques lignes.

J'ai commencé par un voyage de l'autre côté de la Méditerranée dans une partie du Maghreb choisie par quelques italiens originaires de Pise pour s'établir en Argelia - les Français la nommeront Algérie et plus précisément à Buglia - qui deviendra Bougie. A cet endroit, la famille Fibonacci jouit d'une excellente réputation, le père est un peu le prévôt des marchands et son fils qu'il a prénommé Leonardo (né en 1175) est un gamin particulièrement intelligent. Il suit les cours de l'école du village et apprend à lire et à écrire comme les jeunes Arabes. Ce qui le fascine c'est la manière de compter qu'on lui enseigne. Chez lui, à la maison, on compte à la « romaine » et c'est pénible. Les Romains comptaient sur leurs doigts et quand cela dépassait V, X ou L, ils prenaient les initiales C et M pour identifier Cent ou Mille. Le système n'était pas très cohérent. Pour écrire 9 ou 11 il fallait placer le I devant ou après le X pour faire IX ou XI. On arrive à faire des additions ou des soustractions mais essayez de multiplier ou de diviser sans abaques et vous serez vite découragés.

Les chiffres arabes sont évidemment plus simples et il y a surtout le Zéro, qui à l'origine se représente en arabe par un point. Si je demande à un savant professeur de mathématique ce qu'est le zéro, il va me répondre »

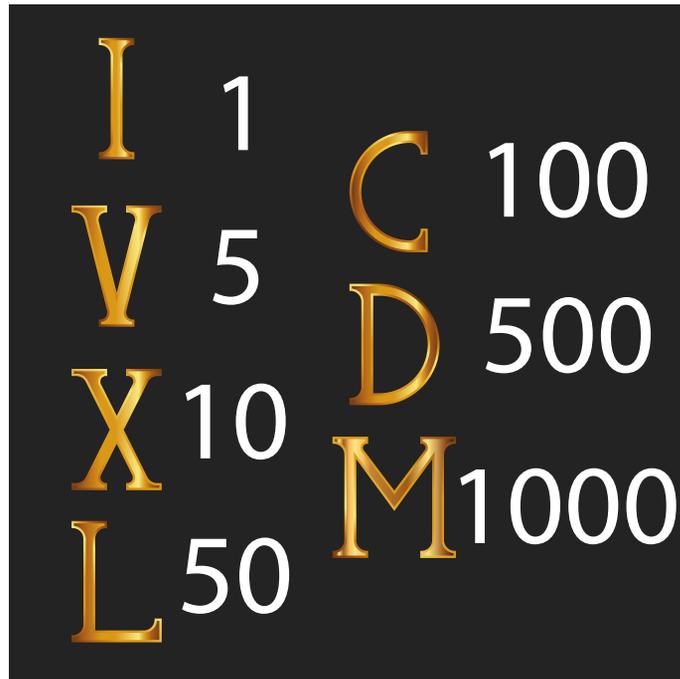
c'est un ensemble vide » ! Victoire de l'algèbre moderne en matière de précision et de concision. Quant à moi je serai plus prosaïque en expliquant que c'est un siège qui reste vide jusqu'au moment où un chiffre vient s'y asseoir. En binaire c'est seulement un 1 et en décimal cela va de 1 à 9. Le fait de l'écrire avec un point rendait bien compte de cette place vide mais nous avons codé cet espace avec un 0, ce qui crée la confusion avec la lettre O. Ce zéro n'est pas d'origine arabe, il vient de l'Inde et représente un niveau d'abstraction tout à fait remarquable car il s'applique pratiquement à tous les systèmes de numération.

Leonardo avait certainement beaucoup d'influence sur son père car toute la comptabilité va passer au système « indo-arabe » et sera vite adoptée à Pise. Quand il s'agissait de l'efficacité du commerce, la Sérénissime ne pouvait ignorer le progrès et Venise, puis la Dalmatie suivirent. La progression vers le Nord fut donc très rapide. Il ne restait que le Sud de l'Italie avec Rome et les états pontificaux. C'était une zone importante, Garibaldi n'avait pas encore fait le grand ménage et puis il y avait le prestige du pape. Et pourtant c'est le Vatican qui avait failli être à la tête de cette nouvelle croisade. Né vers 946, un jeune moine nommé Gerbert d'Aurignac avait fréquenté le monastère de Ripoll et de Vic en Catalogne et il avait découvert les chiffres arabes. Très enthousiaste, il publie un livre pour expliquer les nouveaux chiffres et la manière de s'en servir avec des abaques. Il n'y a que le fameux zéro qui lui avait échappé. Il devient célèbre et est nommé évêque de Reims et archevêque de Ravenne. Reims n'a

pas encore le champagne mais brasse une cervoise de très bonne facture. C'est la ville où les rois de France sont sacrés et c'est un fameux tremplin car en 999, il est élu pape et prend le nom de Sylvestre II. La période est fort troublée, la peur de l'an 1000 sème la terreur et tout le monde part se confesser. Le pape n'a pas perdu sa passion pour les chiffres et il a l'intention de les faire adopter. Il a le malheur d'en parler aux cardinaux et c'est la révolte, « Très Saint Père, ce n'est pas possible, les chiffres des infidèles ! » alors le Pape fait marche arrière et la porte est fermée. Le pape décèdera en 1003.

Revenons à Fibonacci qui cherche à découvrir l'origine des chiffres arabes et entreprend de longs voyages. Il découvre qu'il y a bien longtemps, un ambassadeur d'une région de l'Inde a fait cadeau d'une liasse de documents qui ont été acceptés avec gratitude et puis classés sur une étagère. Quelques années plus tard un savant un peu curieux découvre ce qui est en fait un traité d'arithmétique. Cet homme s'appelle Mohamad al Khuwarizmi, on a prétendu qu'il était persan mais d'autres pensent que c'était un Ouzbèque. Il arrive à comprendre tout le parti qu'on peut tirer de ces documents et comme il est super-doué, il développe quantités d'enchaînements numériques pour effectuer des opérations plus complexes comme l'extraction de racines carrées et bien d'autres. La communauté internationale a reconnu son mérite en prenant son nom, un peu déformé, pour désigner ce qui deviendra algorithme. Fibonacci est fasciné par ces voyages et cette découverte. De retour à Pise, il publie un traité et développe des séries mathématiques qui portent encore son nom. La ville de Pise qui s'affaire à la construction d'une fameuse tour lui accorde une pension et fera ériger une statue en l'honneur du grand homme.

Pour terminer mon voyage, il me faut traverser



l'Atlantique pour arriver au Sud des États-Unis afin de faire connaissance de Daniel Brown. Il a fait de solides études universitaires et a acquis un « Master of Arts » en anglais, espagnol et histoire de l'art. Suite logique, il devient professeur mais il constate rapidement que ce n'est pas bien payé et que les élèves ne sont pas très motivés. Il change alors d'orientation et se met à écrire des romans. Après deux ou trois essais, il a trouvé un filon « The DA VINCI CODE ». Le travail progresse bien mais soudain tout se bloque, il n'arrive pas à trouver le truc pour dénouer une énigme. Alors, il téléphone à son père, « Hello c'est Dan, Daddy can you help me ? ». Bien sûr que papa Brown va aider son fils. Il est professeur de mathématique dans une université du Sud des États-Unis et a même été expert en cryptographie pour le gouvernement fédéral. Un genre de sport où on manipule des algorithmes avides de nombres premiers. La réponse est rapide et très courte car une seule ligne suffit à donner une séquence de Fibonacci :

1-1-2-3-5-8-13

Cette séquence est fournie au chapitre 44 (page 223) et à la page des remerciements (page 519) il est fait mention de l'assistance paternelle.

En écrivant ces quelques lignes, je me proposais de faire partager mon enthousiasme pour Leonardo Fibonacci, alias Leonardo da Pisa, c'est un illustre mathématicien, un grand voyageur et nous lui devons beaucoup. Il convient d'ajouter une remarque à propos du zéro, une invention extraordinaire, il ne faut plus dire « Le

zéro c'est nul » car c'est génial. Alors les chiffres indo-arabes ont montré une telle suprématie que les chiffres romains ont progressivement disparu. On les retrouve pour numéroter les siècles ou les monarques d'une dynastie, parfois sur les cadrans des vieilles églises. Ce sont des places qui leur conviennent, ils appartiennent désormais au patrimoine et leur graphisme est élégant. Alors pourquoi les faire disparaître de nos musées (e.g. Carnavalet ou même Le Louvre) ? Que les démolisseurs trouvent un autre chantier ! ■

DEVENEZ BÉNÉVOLE SOCIAL !

L'AIACE Belgique a développé une politique active de soutien à tous les pensionnés des Institutions européennes résidant en Belgique. Cette action officielle est menée dans le cadre des Accords de partenariat signés par l'AIACE avec toutes les Institutions. Il s'avère nécessaire de renforcer l'équipe actuelle composée de 37 membres avec des éléments jeunes pour assurer la relève, remplacer les départs et faire face à tous les besoins à Bruxelles, dans la région bruxelloise et dans toute la Belgique.

Les qualités demandées aux bénévoles sont d'abord d'être disponibles et d'avoir la générosité de passer du temps auprès de celles et ceux qui ne peuvent

plus faire face aux questions administratives - notamment les remboursements des frais de maladie -, à la solitude et aux difficultés de la vie. La connaissance des mécanismes de remboursement des frais de maladie est nécessaire mais ne dépasse pas celle que tous les fonctionnaires acquièrent normalement dans leur vie professionnelle.

Les bénévoles reçoivent le soutien de notre secrétariat et du groupe lors de réunions régulières. Ils peuvent aussi bénéficier en permanence de l'aide du Service social de la Commission qui peut enseigner, guider ou prendre le relais pour régler les cas trop complexes. Ce n'est pas une action à sens unique car les

bénévoles assurent s'enrichir au contact des personnalités et des chemins de vie qu'ils découvrent ; ils se sentent gratifiés par les sentiments de reconnaissance qu'ils reçoivent.

Si vous êtes intéressés par cet appel, inscrivez-vous auprès de notre secrétariat. Vous serez alors contactés par un des responsables de cette action qui organisera une rencontre, soit virtuelle, soit physique, en respectant les consignes de sécurité imposées par les circonstances actuelles.

CONTACT :
02 295 38 42 ou 02 296 48 24
aiace-be@ec.europa.eu

ERRATUM

Dans l'Écrin n° 94, l'article de notre ancien collègue Giorgio Porzio « Europe's Uncommon Foreign Policy mentionne à la p. 33 la citation « In diplomacy you must talk softly and carry a big stick. Franklin D. Roosevelt, 1901 ». Il fallait bien sûr lire « Theodore

(Teddy) Roosevelt » qui venait d'être élu 26ème président des États-Unis et non pas son cousin (au 5ème degré) Franklin Delano qui fut président de 1933 à 1945. Nous présentons nos excuses à l'auteur pour cette « coquille ».

L'hymne à la vie d'Anna Maria Colletti

par Maria Fornasier

A travaillé comme assistante exclusivement au sein des cabinets italiens, de Levi Sandri lors de son entrée à la Commission en 1963 à Mario Monti lors de son départ en pension en 2000.

Née à Pescara en 1936, Anna Maria Colletti, juriste et linguiste, a débuté sa carrière à la DG VIII Développement. Elle a ensuite passé quelques années dans les services de la Traduction pour terminer à la DG I où elle a fondé et dirigé le Bureau des Traités. Elle a passé sa retraite sur la Riviera italienne, dans une maison suspendue au-dessus de la mer, tout en restant membre de l'AIACE section Belgique, jusqu'à son décès en 2018. Anna Maria a commencé très jeune à écrire des poèmes, qu'elle a toujours gardés pour elle, jusqu'au moment où elle a décidé d'en publier un certain nombre dans le recueil « Passato e Presente ». Celui-ci rassemble des poèmes en italien mais aussi un petit nombre en français, tous écrits entre 1960 et 2016. D'autres en langue française feront partie d'un nouveau recueil posthume qui sera bientôt publié.

« Passato e Presente » est un hymne à la vie, un petit livre qui parle de la beauté et de l'importance presque salvatrice de la parole. Il exprime un désir ancestral de fusionner la pensée et tout son être avec la nature. Les poèmes rassemblés dans ce recueil marquent deux étapes différentes de la vie de la poétesse : la jeunesse et la retraite. Toute la poésie d'Anna Maria Colletti est imprégnée d'une musicalité qui fait profondément résonner

le souffle de la mer. Et la dominance de la mer, que l'on retrouve dans les deux sections du livre, détermine sa poésie et sa vie, qui parfois se matérialise dans une poésie minimaliste et contemplative. Comme la mer, la vie est souvent impétueuse, douloureuse, mais aussi claire et douce comme la vague qui berce nos mélancolies et les embrasse. La deuxième section est un retour à la tendresse, plutôt qu'à la douleur. Un retour à la douce et mélancolique contemplation, à une inspiration par la nature, qui génère étonnement et introspection. Un besoin impérieux de ne pas avoir de frontières ou d'idées préconçues, mais seulement une lumière libre à vivre comme une résine de la pensée. Nous sommes dans un nouveau siècle marqué par le numérique et la technologie. L'écriture, qu'elle soit à la main ou imprimée dans des journaux ou des livres, semble vouée à disparaître. Mais nous devons vaincre l'exclusion, la solitude et l'abandon. Le temps ne peut être fermé, le passé est poésie mais le présent aussi doit pouvoir en jouir. Jamais autant que maintenant nous avons besoin de romantisme dans ces temps de difficultés et de tristesse. Les poèmes d'Anna Maria Colletti resteront un vaccin multi-ton ou tout simplement... une douce et apaisante caresse. ■



Passato e Presente

Par Anna Maria Colletti

Edition Youcanprint 2019

104 pages

Disponible sur Amazon, youcanprint.it

et IBS.it

Poesjkin in quarantaine ...

Het jaar 1830 is een kantelbaar in het leven van Aleksander Poesjkin (1799-1837). Om familiale redenen zal hij naar Boldino (500 km ten zuidoosten van Moskou) vertrekken waar zijn vader een eigendom bezit. Maar dan valt plots een cholera besmetting en een quarantaine wordt uitgevaardigd. Poesjkin zal gedurende drie volle maanden in isolatie zonder geen enkel contact zijn. Zo is het begrip « Herfst in Boldino » geboren in de Russische literatuurwetenschap : omdat de dichter alleen maar kon schrijven

en paardrijden groeiden deze drie maanden uit tot de meest creatieve periode van zijn leven.

Tijdens zijn lockdown verleden jaar heeft onze oud-collega, Emile Mennens, de gedichten die Poesjkin tijdens zijn quarantaine schreef, vertaald. Dit werd het zevende bundeltje van door hem uit het Russisch vertaalde gedichten.

De vertaalde zeven bundels zijn gratis te bekomen bij Emile: emile.mennens@telenet.be

Bezwinging

*O, als het waar is dat bij nacht,
Als al wat leeft stil ligt te rusten, -
De stralen van de maan, vol pracht,
Al glijdend grafstenen zacht kussen,
O, als het waar is dat dan hier
De stille graven leeg geraken,
Roep ik een schim, verwacht Leïla :
Bij mij, vriendin, kom hier, kom hier !
Verschijn dan vlug, mijn liefste schat,
Zoals je was bij je verscheiden,
Heel bleek en koud : een winterdag,
Vervormd door 't laatste zware lijden.
Vertoon je als een verre ster,
Een zachte klank of vluchtig zuchtje,
Als spook, dat angst aanjaagt van ver,
Zoals je wilt : kom hier, kom hier ! . . .
Ik roep jou, niet om met die daad
Te straffen hen die mijn vriendin
De dood injoegen met hun kwaad,
Niet om het grafgeheim te schenden,
Noch omdat ik, bij tijd en wijl,
Aan twijfel . . . neen, aan weemoed lijd.
Dit wil ik zeggen : nog steeds heb ik je lief
Nog steeds ben ik van jou : kom hier, kom hier !*

Aleksander Poesjkin, 17 oktober 1830

La problématique de la fin de vie



Notre ancien collègue et membre de la section, Attilio Stajano, nous signale la sortie de son dernier livre dans lequel il partage son expérience acquise au cours de treize années d'assistance bénévole dans une unité de soins palliatifs en Belgique. En évaluant les différentes positions sur la question de la fin de vie et en analysant la législation de certains pays européens, il propose un parcours législatif vers une solution partagée qui permet un choix lé-

gitime d'une part et la protection des soins palliatifs d'autre part. Le livre est rédigé en italien.

**Fine vita, un problema di tutti
de Attilio Stajano
Éditions Lindau s.r.l.**

Avril 2021

<http://finevita.stajano.org>

**In vendita in libreria a Bruxelles da Piola
Libri - Rue Franklin, 66**

Métiers à haut risque

par Daniel Guggenbühl

De tous temps il y a eu des métiers à haut risque et des candidats pour les exercer et pour regarder la mort en face. Dans l'Antiquité romaine, les gladiateurs allaient jusqu'à saluer humblement leur empereur avant de lui offrir leur vie devant un public friand de scènes sangonnières. Le monde dans lequel nous vivons recèle un grand nombre de ces métiers à risque, qu'il s'agisse des laveurs de vitres des tours de Manhattan ou des alpinistes affrontant la face Nord du Cervin. Mais dans ce monde, maintenant aux prises avec une pandémie quasiment sans précédent et une rivalité féroce entre puissances grandes ou moins grandes, sont apparus deux nouveaux métiers à risque jusque là inédits.

Le premier est celui de virussologue. Voilà un des experts belges les moins enclins à la plaisanterie qui, du fond de son laboratoire, enjoint aux citoyens de ne pas être trop pressés de relâcher les brides imposées par la pandémie. Aussitôt il fait face non seulement à une levée de boucliers mais il reçoit, rendez-vous compte, des menaces de mort à tel point qu'il s'adresse à la police pour qu'elle enquête. L'autre métier est celui de président du Conseil européen. Dans une réunion qui a défrayé la chronique, il s'est assis sur la chaise, d'un confort moyen, que lui a attribuée à côté de lui le sultan ottoman en laissant s'installer sa rivale de la Commission européenne sur le canapé d'en face, apparemment plus

confortable. Aussitôt les experts en science protocolaire se sont empressés de justifier ce traitement inégal faisant fi de la plus élémentaire galanterie. Le président, semble-t-il, n'a pas reçu de menaces de mort et nous en sommes heureux pour lui. Mais, peut-être pour prévenir ce genre de surprise, il s'est empressé de s'excuser patement de s'être laissé faire par le sultan, arguant même du fait qu'il n'a pas pu fermer l'œil de la nuit pour avoir commis cet impair. A-t-il pour autant éliminé le risque attaché à son métier ? Le doute est permis et les esprits ne se sont toujours pas calmés.

Moralité: il y a différents niveaux de risque, le mieux est peut-être de ne pas en prendre. ■

COURRIER DES LECTEURS

Notre ancien collègue, Pierre Mirel, nous fait parvenir sa réaction à l'article de Daniel Guggenbühl sur Viktor Orban (Écrin n° 94)

Je réagis à l'article de Daniel Guggenbühl sur la politique du premier ministre Orban. Ayant été le négociateur pour l'adhésion de la Hongrie à l'UE, je comprends assez bien son histoire et ses traumatismes. Aussi, je pourrais accepter une forme de 'souverainisme'. Mais sa politique, depuis quelques années, dépasse ce que l'histoire pourrait justifier. Comment l'Union peut-elle accepter en son sein un État membre qui se déclare 'illibéral', prenant ainsi le contrepied du Traité sur base duquel il a été accepté ? C'est pourquoi je trouve ce pa-

pier tellement trop 'soft' par rapport à la réalité politique et économique. De nombreuses recherches, d'ailleurs souvent d'anciens collègues, montrent que Orban utilise les fonds de l'Union pour conforter sa position et celle de ses proches et alliés politiques. C'est du pur clientélisme, maintenant qu'il a 'capturé' le pouvoir judiciaire et les médias. Plusieurs enquêtes de l'OLAF sont d'ailleurs en cours. Le Traité ne permet hélas pas de le contrer. Fort heureusement, la Cour de Justice a stoppé certaines de ses initiatives les plus attentatoires aux valeurs et principes de l'article 2. Il faut maintenant espérer que le lien entre fonds de l'Union et état de droit freinera ce régime devenu kleptocratique. A mon niveau, en tout cas, je le fustige, ainsi que le régime polonais, dans les nombreuses conférences et séminaires auxquels je participe. ■

Le courage de la nuance

par Jean-Pierre Dubois

Ancien fonctionnaire à la Commission, DG Concurrence, Service juridique, DG Développement

Dans son livre, Jean Birnbaum, qui dirige « Le Monde des livres », constate l'incapacité grandissante dans laquelle il se trouve de pouvoir échanger des arguments sur internet, la moindre idée exprimée provoquant une polémique violente et stérile. C'est sa première constatation : « ...dans les controverses publiques, chacun est désormais sommé de rejoindre tel ou tel camp ... , la polarisation idéologique annule d'emblée la possibilité même d'une position nuancée ... Ainsi les réseaux sociaux sont devenus une arène où le débat est remplacé par le combat ». Il souhaite ainsi trouver dans la lecture de certains écrivains des exemples qui, contrairement à cet esprit du temps qu'il dénonce, ont poussé assez loin l'héroïsme de la mesure.

Parmi ces intellectuels qui n'ont jamais sacrifié leur vérité à l'idéologie, nous en retiendrons trois parmi d'autres, qui, selon Birnbaum et chacun à sa manière, ont accompli un destin européen : Albert Camus, George Orwell et Hannah Arendt. Il peut paraître paradoxal de présenter ces personnalités comme illustrant la nuance dans les positionnements. Elles ont en effet toutes pris des positions sociales et politiques très affirmées, et surtout très argumentées, dans des moments tragiques du siècle passé. Mais, en dépit de ces circonstances, elles ont eu la capacité

d'écouter leurs opposants, sans céder au parti pris ni au slogan partisan. Ce n'est pas un hasard si ces trois écrivains ont considéré la lutte contre le totalitarisme comme leur combat principal.

Albert Camus ou l'art de l'équilibre

C'est le cas d'Albert Camus. Celui-ci est d'abord un européen. En 1955, dans « L'avenir de la civilisation européenne », il écrivait : « La civilisation européenne est d'abord une civilisation pluraliste... (qui a) toujours été le fondement de la notion de liberté européenne ... C'est elle qui est en danger aujourd'hui ... ». C'est face au conflit algérien que Camus va montrer la difficulté de prendre des positions qui tiennent compte de réalités différentes, voire opposées. Birnbaum le décrit très bien : « On ne comprend rien aux positions de Camus sur la guerre d'Algérie si on n'a pas en tête le lien si charnel qui a uni ce fils de pieds-noirs aux êtres et aux paysages de son pays. Au moment de la guerre d'indépendance, il formule l'impossible rêve d'une formule « fédérale » qui aurait permis à la fois la fin du système colonial et l'invention d'un nouveau « vivre ensemble » entre Algériens et Français. Mais cela ne l'a pas empêché de défendre très tôt les nationalistes algériens et leur lutte contre la puissance française, ses lois d'exception ... ». En direction

des communistes et des intellectuels « progressistes », il formulera ses deux critiques fondamentales : « D'une part, la prétention à faire entrer la réalité sociale dans un carcan théorique ; d'autre part, le refus d'admettre qu'un adversaire politique peut avoir raison ».

George Orwell et le goût du fair-play

George Orwell a lui aussi défendu toute sa vie une éthique de la vérité. Birnbaum explique ce que cela signifiait pour Orwell : « Tout au long de son existence, dans ses relations avec les Birmans déshérités, des anarchistes espagnols ou des intellectuels britanniques, Orwell s'est cramponné à cette éthique du franc-parler ... De nos jours, alors que la moindre réserve sur un livre risque d'être interprétée, par son auteur, comme une attaque ad hominem, on est frappé par la liberté critique qu'Orwell pouvait s'autoriser ». C'est de cette liberté critique dont il a fait preuve, lors de sa participation à la guerre d'Espagne, du côté des gauches républicaines, et dont il a tiré un témoignage poignant, son « Hommage à la Catalogne ». Il y dénonce la politique menée par le parti communiste espagnol sous la coupe du Komintern, qui donne un compte-rendu erroné des combats et tend à éliminer les trotskistes et les

anarchistes s'opposant à la ligne communiste : « Le plus effrayant dans le totalitarisme n'est pas qu'il commette des atrocités, mais qu'il détruise la notion de vérité objective... ». Cette expérience a fortement influencé l'écriture de « 1984 ». Orwell est aussi un homme qui doute et qui invite ses lecteurs à douter : « Consciemment ou inconsciemment, chacun écrit en partisan... Méfiez-vous de ma partialité ». Dernier témoignage cité par Birnbaum : « En 1948, alors qu'Orwell... achève l'écriture de « 1984 », il rédige un article dans lequel il condamne les lâchetés de la gauche britannique. Celle-ci, désormais au pouvoir, continue de ménager l'URSS et de fermer les yeux sur les crimes staliniens ».

Hannah Arendt et la disposition pour l'amitié

Enfin, Hannah Arendt. Pour Birnbaum, Hannah Arendt a survécu à des épreuves difficiles grâce à l'amitié. En 1933, elle est arrêtée à Berlin pour « propagande mensongère ». Elle parvient à quitter son pays non sans garder de cuisants souvenirs d'amis qui s'étaient détournés d'elle : «... le problème n'était donc pas tant ce que faisaient nos ennemis que ce que faisaient nos amis », se souviendra cette réfugiée qui avait gagné la France, où elle fut internée au camp de Gurs, dans les Pyrénées, avant de s'évader et de s'exiler aux États-Unis, en 1941... A travers les

années de précarité matérielle, morale et juridique (elle reste apatride pendant dix ans) Arendt va envisager l'amitié comme l'unique espace où peut se déployer « l'antique vertu de modération ». Mais Hannah Arendt a aussi su prendre des positions qui dérangent.

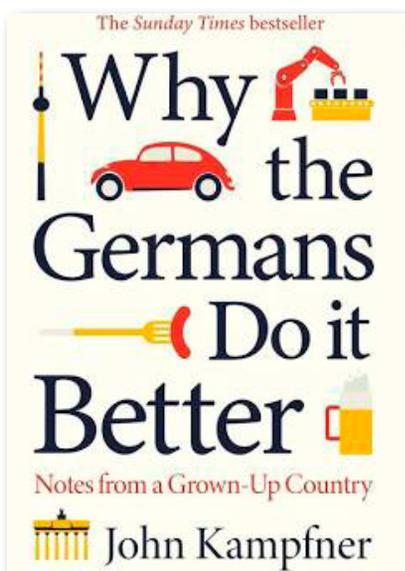
A côté de son livre fondamental sur « Les origines du totalitarisme », c'est par le compte-rendu du procès d'Eichmann « Eichmann à Jérusalem », sous-titré « Rapport sur la banalité du mal », qu'elle a soulevé un débat considérable. Cet esprit bien peu conventionnel avoue avoir ri aux éclats en lisant l'interrogatoire de police d'Eichmann ; et « à ceux qui l'accusent d'avoir banalisé l'horreur, elle répond ceci « Eichmann n'est pas stupide. C'est la plus pure absence de pensée - ce qui n'est pas du tout la même chose - qui lui a permis de devenir l'un des plus grands criminels de son époque. Cela est « banal » et même comique : avec la meilleure volonté du monde, on ne parvient pas à découvrir en Eichmann la moindre profondeur diabolique ou démoniaque ». Cette interprétation a soulevé de vives controverses, de même que son appréciation sur les rapports qu'a pu avoir Eichmann avec les chefs des communautés juives. Une réaction parue dans le Monde en 1991 : « Sa liberté de ton et de pensée fit scandale. C'est ce qui nous est le plus précieux ».



En définitive, c'est en allant contre la bien-pensance de leur camp que ces esprit libres ont pu exercer leur sens de la nuance. Cette nuance ne rime évidemment donc pas avec centrisme mou. Pour Birnbaum, « la nuance est un aveuglement surmonté ». Birnbaum fait aussi le portrait de Raymond Aron, un autre spécialiste de la nuance, « modéré avec excès ». Les propos tenus par ces écrivains entrent en résonance avec ce qui peut se passer actuellement en Europe ou aux États-Unis. Le livre de Birnbaum peut donc être une invitation à lire ces auteurs, qui tous ont mis en pratique « une éthique de la vérité, la conscience de nos limites..., une morale du langage, le goût de la franchise... ». ■

Le courage de la nuance
de Jean Birnbaum
Éditions du Seuil, 2021
144 pages

In praise of Germany by a Brit by Robert Cox



Kampfner is a very experienced Germany correspondent. He started off for the London *Telegraph* in East Berlin during DDR days. Despite the name he is not actually of German origin. Kampfner was born in Singapore to a Jewish father from Bratislava and a Protestant mother from Chatham in very English Kent.

Readers may be a little less enthusiastic about the title than about the content. Particularly given the row that broke out in Germany in early spring over public handling of the pandemic. Kampfner unfortunately signed off his the book at a time, August 2020, when it looked as if Germany was the only EU country getting it right. And particularly because the *Kommentariat*

now calls into question the otherwise admirable system of Länder co-responsibility in government which Kampfner rightly extolls. This is an excellent sketch of how Germany came to terms with its both rich and terrible historical legacy. Good too is the sensitive description of the plusses and minuses of the enormous and complex task of *Wiedervereinigung* (Re-unification). Dotted around the book are charming and revealing sketches about such habits as *Entschleunigung* (deceleration) cohabiting with love of fast driving. Or *langsam aber sicher* (slowly but surely) as a watchword for political conduct.

Kampfner dwells at length, and rightly, on Germany's small town culture. And its often integrative *Vereinkultur*, its associative plethora of local clubs and societies ranging from choruses, via hikers to stamp-collecting. Berlin as a capital no longer dominates - if it ever did. Germany enjoys a wealth of fine cities. But Kampfner is very clear about German weaknesses such as the inadequate infrastructures, be they railways, bridges or schools. He relates the great, contemporary horror stories like Berlin's new airport and Stuttgart's new mega-railway station. Or the under-funded German military when there is a growing call for a stronger European autonomous identity in defence and a stronger German role therein.

Readers unfamiliar with Germany will enjoy finding out why (despite motorcar culture) Germans take the environment seriously. Perhaps it all harks back to the great romantic poet, Josef von Eichendorff, and his extolling of Germany's forests. Or how the Romans left their stamp on Rhineland civilisation but got no further north than those thick woodlands and their resilient inhabitants.

Germany's September elections give other Europeans too reason to ponder on the departure (probably) of the accustomed 17-year, re-assuring rule of Angela Merkel and her replacement by - whom, or what? Those other Europeans - including Brexit-besotted British - who want to update their homework about this fascinating country, can do worse than read Kampfner's well written and very readable book. ■

Why the Germans do it Better

Notes from a Grown-Up Country

by John Kampfner

Atlantic Books, London,

August 2020

Deutsche Fassung – Warum

Deutschland es besser macht - soeben erschienen bei Rowohlt Verlag

Michel Buckinx (1944-2021)

Notre cher membre et ami, Michel Buckinx, nous a quittés le 26 juin dernier. Il allait avoir 77 ans. Il était l'époux de notre ancienne collègue, Steffi Behr, et animait le groupe des balades de la section Belgique.

*Cher Michel,
Nous sommes nombreux à t'avoir connu comme notre Baladeur en chef, qui nous guidait sur des chemins inconnus, que tu avais repérés, et qui méritaient d'être explorés. Les balades, innombrables, de par ta guidance, étaient accompagnées d'humour, de bonne humeur, de joie et d'humanité. Tu transpirais ces valeurs autant que tu nous les inspirais. Et ce, jusqu'à la fin de tes jours.*

Lorsque tu nous as fait savoir que ta vie avait une fin, proche, que ce n'était pas un drame, et qu'il faudrait « juste » y penser et prendre les mesures, tu as forcé notre respect et notre admiration en nous montrant l'exemple d'une dignité et d'une humilité humaines. Tu as profité de ce temps qui restait pour partager les engagements de ta vie, de mari, de père et d'homme et je te suis, pour toujours, reconnaissant de nos dernières conversations.

L'AIACE-Belgique te remercie de tout cœur.

*Erik Halskov,
président de la section Belgique.*

Michel Buckinx nous a quittés, il animait les marches de l'AIACE Belgique depuis une dizaine d'années.

Son enthousiasme, son humour, sa collection de chapeaux ont animé nos balades qui ont été créées, rappelons-le, en 2000. A l'époque nous étions huit, guidés par notre regretté premier guide Jean-Pierre Henkens. Depuis lors le groupe s'est agrandi et nous nous sommes retrouvés plus de 40 européens sous la houlette infatigable de Michel.

C'était un guide chevronné et il nous a fait découvrir aux portes de Bruxelles des endroits bucoliques, parfois surprenants et souvent ignorés. Chaque année le groupe se réunissait plusieurs jours dans de très beaux endroits tels que la Côte d'Opale, les Fagnes et bien d'autres.

Michel était aussi un conteur et, lors des pauses ou à la fin des balades, ils nous a régales par le récit imaginaire de la vie et des exploits de son ancêtre Mack Buck. Il nous a emmenés sur la plaine de Waterloo, costumé, et nous a fait revivre une scène entre Napoléon, le duc de Wellington et Blucher avec des compères également costumés.



Le groupe, très soudé, se souviendra de Michel et des moments heureux qu'il nous a offerts. Nous le regrettons déjà, il restera à jamais dans nos cœurs.

Jeannine Franchomme.

IN MEMORIAM

Jean-Paul Mingasson

Né à Périgueux en 1941 d'un père militaire qui fut un grand résistant, Jean-Paul Mingasson était issu de l'École Nationale d'Administration de Paris. Tout d'abord administrateur à la direction du Trésor et attaché financier à l'Ambassade de France en Allemagne, il entre à la Commission en 1982 comme directeur de la Direction des Affaires monétaires, rattachée

en 1985 au président Delors. Il est rapidement nommé, en 1987, directeur général adjoint à la DG Affaires économiques et financières (DG II). A ce titre il traite les questions liées au SME, à la libération des mouvements de capitaux et aux travaux du Comité des gouverneurs de banques centrales. Il sera ensuite directeur général du Budget (1989-2002), puis directeur général de l'Industrie et des Entreprises. Il prend sa retraite en 2004. Il s'investit ensuite en Dordogne où il décroche un mandat de conseiller municipal à Périgueux. C'est à Bruxelles, où il vivait une partie de l'année, que Jean-Paul Mingasson est décédé le 10 juin dernier. Il allait avoir 80 ans. Valère Moutarlier, chef du Cabinet du Commissaire Breton, et Jean-Louis Ville, chef d'unité à

la DG INTPA (International Partnerships), lui ont rendu hommage : « Infatigable travailleur, tout aussi passionné par l'Europe que par la Dordogne, il fut l'un des grands serveurs de la Commission, contribuant à ses plus beaux projets comme l'Euro ou le cadre financier pluriannuel pour donner de la stabilité budgétaire à nos politiques. Pour nous qui avons été ses assistants, c'était aussi un patron attentif, exigeant et terriblement attachant : des piles de signataires, de longues sessions à Strasbourg, des fous rires, et des nuits blanches après la chute de la Commission Santer. Nous présentons à toute sa famille, au nom de tous les collègues avec qui il a travaillé, nos plus sincères condoléances. » ■



FR | APPEL À CONTRIBUTIONS

Vous désirez réagir à un article qui a été publié dans l'Ecrin ?

Vous désirez envoyer une contribution personnelle sur un sujet d'intérêt européen (politique, économie, culture...), un dessin humoristique sur un thème d'actualité ?

Votre parcours professionnel ou vos occupations durant la retraite sont susceptibles d'intéresser les lecteurs et vous désirez les partager ?

Vous connaissez un ancien collègue dont le rayonnement personnel mérite d'être mis en lumière ?

Envoyez-moi un courriel ou écrivez au secrétariat de l'AIACE section Belgique.

Vos contributions ne doivent pas excéder 900 mots. Elles seront publiées sous réserve de l'accord du Comité de rédaction.

NL | UW BIJDRAGEN GRAAG !

Wilt u reageren op een artikel dat in Ecrin is verschenen ?

Wilt u een persoonlijke bijdrage insturen over een onderwerp van Europees belang (op politiek, economisch, cultureel of ander vlak), of ook een grappige tekening over iets actueels ?

Kunnen uw beroepsloopbaan of activiteiten gedurende uw pensioen misschien anderen tot het lezen hiervan verlokken en wilt u daarmee graag naar buiten komen ?

Kent u een oud-collega van wie de persoonlijke verdiensten in het zonnetje gezet mogen worden ?

Stuur mij dan een mail of schrijf naar het secretariaat van de AIACE, afdeling België.

Uw bijdragen mogen ten hoogste 900 woorden omvatten. Zij zullen worden gepubliceerd onder het voorbehoud van instemming van het redactiecomité.

DE | AUFRUF ZU BEITRÄGEN

Sie möchten sich zu einem Artikel äußern, der im ECRIN veröffentlicht wurde?

Sie möchten einen persönlichen Beitrag zu einem Thema von europäischem Interesse (politisch, wirtschaftlich, kulturell) senden oder eine humoristische Zeichnung zu einer aktuellen Frage?

Ihr beruflicher Werdegang oder Ihre Tätigkeit während der Pensionierung könnten die Leser interessieren und Sie möchten darüber etwas mitteilen?

Sie kennen einen früheren Kollegen, dessen persönliche Ausstrahlung hervorgehoben werden sollte?

Senden Sie mir eine E-Mail oder schreiben Sie an das Sekretariat der AIACE, Sektion Belgien.

Ihre Beiträge sollten 900 Wörter nicht überschreiten. Sie werden vorbehaltlich der Zustimmung des Redaktionskomitees veröffentlicht.

EN | CALL FOR CONTRIBUTIONS

You might like to react to an article appearing in L'Ecrin?

You would like to send a personal contribution on a matter of European interest (political, economic, cultural . . .), an amusing drawing on a current topic?

Your professional profile or your retirement activities may interest readers and you want to share them?

You know a former colleague whose personal profile deserves illustration?

Send me an e-mail or write to me at the AIACE secretariat, Belgian section.

Contributions must not exceed 900 words. They will be published subject to the agreement of the editorial Committee.



*L'AIACE Belgique exprime
ses plus sincères condoléances
aux familles et aux proches*

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
ALFIERI-PAROLIN Ida	31/08/35	1/09/87	25/03/21	COM
ARNOTTE Felix	14/05/27	1/06/87	12/01/21	COM
BARANZINI-BREGANNI Anna Maria	10/04/32	1/05/98	29/03/21	COM
BARRE-AFFRE-LAVECHIN Danielle	21/02/44	1/11/00	27/04/21	COM
BEBR Adelheid	11/10/31	1/06/98	9/03/21	COM
BLO-FALCIONE Ornella	15/05/53	1/01/18	8/04/21	COM
BREE Rainer	8/09/35	1/10/00	12/05/21	COM
CAILLET Rene	4/12/36	1/01/00	30/03/21	COM
CALVO DE CELIS Jose Luis	26/09/48	1/10/13	19/05/21	COM
CARDWELL-KOENER Patricia	30/11/51	1/10/16	11/05/21	PE
CARIUS Juergen	24/07/50	1/01/14	11/04/21	COM
CARNEVALI Claudio	27/08/40	1/01/02	31/03/21	COM
CAZZANIGA Enrico	7/05/36	1/06/01	25/04/21	COM
D'ADAMO Donato	25/09/31	1/07/94	10/04/21	COM
DE CORBIE Odile	20/03/24	1/12/15	24/04/21	COM
DE NETTANCOURT Gaby	12/01/37	1/04/12	10/04/21	COM
DECLERCK Francis	21/06/41	1/01/00	4/05/21	COM
DELEUX Jeanne	23/10/32	1/02/83	21/03/21	COM
DENAYER-HAUWAERT Lisette	9/05/38	1/02/94	25/04/21	COM
DI MILLO Domenico	13/10/48	1/04/09	21/05/21	PE
DRIEUX Edith	22/09/36	1/09/96	14/04/21	COM
DUBOIS Gilberte	4/05/26	1/08/83	10/05/21	COM
ENGBRECHT Per-Ove	1/03/48	1/04/13	19/05/21	COM
FABBRO Corrado	11/10/40	1/10/03	17/04/21	COM
FAIREN MARTINEZ Manuel	12/08/33	1/09/98	29/04/21	CJ
FEDERICI Alvaro	2/03/35	1/04/00	2/04/21	CM

NOUS ONT QUITTÉS

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
FREYD Fridoline	20/08/22	1/10/77	4/03/21	PE
GALLAGHER Patrick	22/04/30	1/05/95	26/04/21	COM
GANDOLFO Jean-Marie	7/06/33	1/03/95	20/04/21	COM
GIORDANO Piero	22/12/33	1/02/95	8/04/21	COM
GIRON Genevieve	12/12/26	1/12/12	9/04/21	COM
GODEFRIDIS Adrienne	4/05/34	1/03/88	30/03/21	COM
GOEDERT Rudi	4/11/55	1/02/15	4/05/21	PE
GRIN Michel	22/08/32	1/09/97	9/05/21	COM
HARBO Karl	19/01/43	1/11/06	10/05/21	COM
HARDY Max	12/08/28	1/09/93	10/05/21	COM
HEMMER Jacqueline	29/04/38	1/03/85	20/05/21	COM
HOLLOWAY Julie	12/07/54	1/08/16	24/03/21	COM
HUBAUX Andre	12/03/28	1/05/91	25/05/21	COM
JARLES Annick	18/07/48	1/02/14	6/05/21	PE
KALTENBRUNNER-GRUHLKE Leonore	9/04/40	1/02/03	13/05/21	COM
KASOKAT Anita	26/11/60	1/10/12	31/03/21	PE
KINAS Margret	13/01/37	1/02/97	9/04/21	CM
KIVI Rein	23/08/44	1/07/10	5/05/21	CM
KLEIH Gretel	7/05/38	1/12/91	3/05/21	COM
KOCH Dorothea	28/05/38	1/06/98	5/05/21	COM
KONTOULIS Anna	22/04/53	1/05/03	12/05/21	CM
KRIEGS Helga	19/09/40	1/03/13	22/04/21	COM
LANGEN Rosemarie	5/03/38	1/11/11	8/04/21	COM
LEROUX Herman	3/08/24	1/09/89	25/03/21	PE
LINKENHEIL Gregor	26/05/39	1/08/99	16/05/21	COM
LINSHOEFT Brigitte	25/12/29	1/01/95	22/01/21	BER
LONG Maureen	8/08/33	1/07/09	20/04/21	COM
MAAS Ruth	9/01/26	1/07/13	2/05/21	COM
MAIGNIAL Marianne	28/04/48	1/08/06	7/04/21	COM
MANZONI Giovanni	19/08/31	1/01/94	1/05/21	COM
MATTHIEU Lieven	3/10/55	1/06/19	27/03/21	PE
MENGARONI Arnaldo	21/12/31	1/01/97	29/03/21	COM
MESTDAGH Jean	3/10/29	1/01/92	21/04/21	CM
MIL-HOMENS DE MATOS CAVACO Maria	12/10/49	1/11/17	22/04/21	COM
MILANESI Elsa	28/09/29	1/12/18	13/04/21	COM
MOINESCU Camelia	1/07/57	1/08/19	17/04/21	SAS
MORAIS Maria Idalia	23/01/54	1/03/13	23/03/21	COM
MORAN-SERVANT Bernadette	19/02/34	1/10/03	8/05/21	COM
MORGA Gerda	6/07/34	1/10/94	19/04/21	PE

NOUS ONT QUITTÉS

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
MOTTA Giuseppe	19/08/38	1/07/93	16/04/21	COM
NOVIKOFF Liliane	15/02/51	1/07/09	21/05/21	COM
OLBRECHTS Francis	7/11/53	1/12/16	6/05/21	COM
ORTOLI-CALBAIRAC Yvonne	25/02/23	1/12/07	10/04/21	COM
PACE Elena	24/04/36	1/06/13	9/04/21	COM
PARENT Simone	23/04/19	1/02/64	4/05/21	COM
PARPALA Leo	21/06/68	1/05/18	24/05/21	COM
PELLICIONE Licia	24/07/27	1/08/92	17/04/21	COM
PERMAL Marie	5/01/46	1/02/11	22/12/20	PE
PICCININNO Erberto	8/07/57	1/08/20	10/04/21	COM
PIGOZZI Giorgio	5/03/35	1/01/00	13/05/21	COM
PLAS Jozef	4/07/35	1/01/96	26/03/21	COM
RATZEL-STERN Ottilie	17/04/28	1/03/97	9/05/21	COM
RENNERT-VOLA Gina	1/04/31	1/06/99	24/02/21	COM
RINTANEN Tarja	30/10/52	1/01/10	3/05/21	COM
ROSSI Giorgio	12/05/41	1/06/06	3/05/21	COM
SAMMARCO Giuseppe	24/09/34	1/10/99	17/05/21	COM
SCHARF Hartmut	7/06/37	1/07/02	24/03/21	COM
SCHOENHERR Richard	2/12/43	1/10/93	19/04/21	CES
SHERLOCK Linda	7/11/54	1/11/19	25/03/21	COM
SIKKEL Rijk Jan	25/05/45	1/08/08	27/03/21	COM
SMETS Denise	22/12/42	1/12/01	4/05/21	PE
SOLA GARDELL Amadeo	19/08/55	1/01/18	17/04/21	PE
SPIJKER Antonius	26/02/35	1/10/90	21/03/21	COM
SPRINGER Alfred	20/11/40	1/01/01	12/05/21	COM
STELLA Gabrielle	2/11/39	1/01/00	3/05/21	COM
STEVENS Monique	18/08/31	1/09/15	13/05/21	COM
SZPIRO Simon	30/03/41	1/03/06	15/05/21	COM
VACHER Marie-Therese	31/12/30	1/08/93	28/03/21	COM
VAN ASSCHE Marianne	11/05/54	1/05/10	31/03/21	PE
VAN ASSEL Michel	16/12/47	1/02/21	10/04/21	COM
VAN DE MOORTELE-DUHAUT Marie Claire	2/10/35	1/11/95	4/04/21	COM
VANINI-CANTERA Maria	16/12/23	1/12/05	3/05/21	COM
VERBINNEN Lesly	22/04/42	1/05/02	10/04/21	COM
VILJANEN Paivi	10/07/64	1/04/21	12/05/21	MIN
VINCK Willem	23/06/29	1/02/91	14/05/21	COM
WOLFF Renate	4/10/30	1/11/91	16/05/21	COM
ZBOGAR Marcelline	7/10/38	1/03/93	21/04/21	COM
ZENTH Rolf	30/11/44	1/02/99	20/03/21	COM



Eddie Bonesire | *Rue des Éperonniers, 2020 (hommage à Jacques De Decker)* | photographie